

La grammaire casuelle

John Anderson

In: Anderson, John M. & Dubois-Charlier, Françoise, eds. 1975.
La grammaire des cas. 18-64.
(Langages 38. Paris. Didier-Larousse).

LA GRAMMAIRE CASUELLE*

JOHN M. ANDERSON
Université d'Edimbourg

1. Coup d'œil en arrière

La terminologie grammaticale de la plupart des langues qui suivent la tradition européenne sur ce sujet présente une ambiguïté systématique dans l'emploi du terme 'cas'. En règle générale, ce terme est employé pour désigner à la fois une certaine catégorie flexionnelle (avec les formes qui la manifestent) et l'ensemble des distinctions sémantiques que portent ces formes. On peut distinguer ces emplois en parlant de formes casuelles et de relations (ou fonctions) casuelles. Ainsi dans *Lutetiam veni* on pourrait dire que le nom est à la forme ACCUSATIVE et que celle-ci exprime ici le BUT. Une grande partie des discussions a simplement été due à la confusion des deux sens. Il est clair que cet usage ambigu ne permet pas de dire que les fonctions casuelles peuvent être exprimées autrement que par des flexions, en particulier par des prépositions ou des postpositions, par l'ordre des mots ou dans la morphologie du verbe plutôt que dans celle du nom. Dans ce qui suit nous utiliserons le terme de FORME CASUELLE pour désigner globalement toute forme qui sert à exprimer une RELATION CASUELLE. Les relations casuelles, elles, sont les étiquettes des rôles sémantiques que les syntagmes nominaux remplissent dans la prédication.

La plupart des descriptions traditionnelles posent une projection complexe de l'ensemble des relations casuelles sur l'ensemble des formes casuelles (au sens étroit ou au sens large). Ainsi, la forme accusative du latin, qui marque le But dans *Lutetiam veni*, peut aussi exprimer l'OBJET (DIRECT), comme dans *Puellam amo*; et le But peut également être associé à une forme qui comporte une préposition: *Ad urbem veni*. On n'a pas beaucoup cherché dans l'ensemble à aboutir à des descriptions plus naturelles, qui réduisent la non-correspondance entre les deux ensembles. Il faut cependant signaler diverses propositions LOCALISTES sur la nature desquelles nous reviendrons plus loin.¹ Toutes ces tentatives ont rencontré de grandes difficultés pour trouver une fonction unitaire ou même unifiée à des relations casuelles telles, en particulier, que l'ACCUSATIF et le NOMINATIF. Même si on laisse de côté la distinction But/Objet, il est difficile d'attribuer à l'ACCUSATIF OBJECTIF lui-même une valeur sémantique constante, comme le montrent les phrases suivantes

- (1a) Le policier a frappé l'étudiant.
- (1b) Marilyn a gratifié Jean d'un sourire.
- (1c) Mon oncle a construit un chalet.
- (1d) Jean a tué Pierre.
- (1e) Christophe Colomb a découvert l'Amérique.
- (1f) La procession a traversé le square.

* Une partie des problèmes étudiés ici a fait l'objet d'un séminaire sur la grammaire casuelle aux universités de Arhus et Odense, au printemps 1974. Je remercie ceux qui y ont participé de leurs critiques et suggestions.

¹ Cf. par exemple HÜBSCHMANN, 1875, sur ces théories et sur d'autres.

(1g) Fred a quitté la maison.

Il en est de même des NOMINATIFS SUBJECTIFS des phrases

- (2a) L'étudiant a été frappé par le policier.
- (2b) L'étudiant a chatouillé le policier.
- (2c) Personne ne connaissait la vérité.
- (2d) Ce paquet contenait huit livres.
- (2e) Mon dentiste a souffert horriblement.
- (2f) Jean a reçu un cadeau de Marie.
- (2g) La vérité n'était connue de personne.

En (1) comme en (2) les syntagmes nominaux s'inscrivent dans toute une gamme de rôles, dont certains sont traditionnellement distingués par des sous-types de sujet et d'objet, 'objet résultatif. 'objet indirect. etc. S'il est facile de voir en quoi ces différents 'sujets' se distinguent, il l'est beaucoup moins de voir ce qu'ils ont sémantiquement en commun.

2. La théorie d'*Aspects* et les relations casuelles

On aurait pu penser que le développement de la grammaire générative, en particulier avec la distinction entre structure profonde et structure de surface, conduirait, sinon à des descriptions plus naturelles, au moins à une description des conditions déterminant la neutralisation des rôles qui est typique des sujets et des objets. Mais il n'en a pas été ainsi. Le système mis au point au début des années 60, qui a culminé avec la théorie de *Aspects* en 1965, a reporté la plurivalence associée aux sujets et objets de surface sur leurs équivalents profonds. Des transformations comme le passif redistribuent simplement les SN sans augmenter ni diminuer leurs plurivalences. Et il n'y a rien là de surprenant: la transformation passive a été conçue comme ayant une motivation purement syntaxique. Ce qui reste mystérieux, c'est ce en quoi consiste exactement cette raison d'être. Nous reviendrons en 4 sur certaines des tentatives plus récentes pour justifier la structure profonde de la théorie de *Aspects* et la transformation passive. Voyons plutôt ici comment *Aspects* définit les relations casuelles, ou fonctions grammaticales sous-jacentes (profondes).

Au début du chapitre II, CHOMSKY présente trois types d'informations que, dit-il, une grammaire traditionnelle pourrait fournir sur une phrase comme

(3) La sincérité peut effrayer le garçon.

Il s'agit (a) d'une catégorisation ou analyse en constituants, (b) d'une description des fonctions, et (c) d'une sous-catégorisation ou analyse componentielle des mots. CHOMSKY montre ensuite comment une grammaire générative peut et doit présenter ces trois types d'informations. Mais cet exposé de CHOMSKY est quelque peu trompeur cependant, en particulier en ce qui concerne l'information fonctionnelle, qui est ce qui nous intéresse ici. En effet les descriptions fonctionnelles fournies par les grammaires 'traditionnelles' concernent ce qui serait pour CHOMSKY la structure de surface (ou un niveau proche de la surface). Ainsi dans

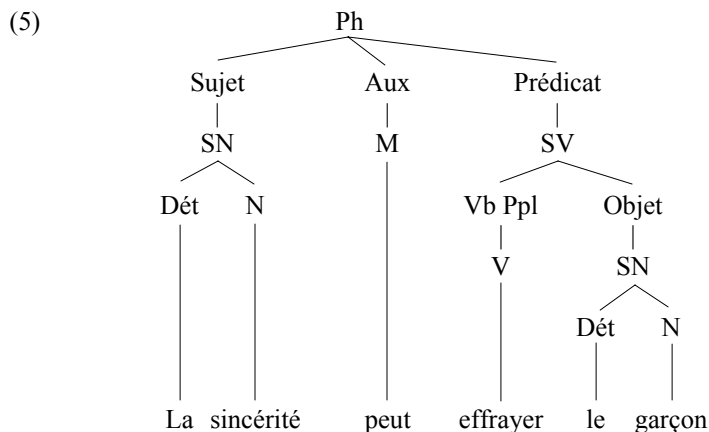
(4) Le garçon peut être effrayé par la sincérité.

le sujet serait le SN *le garçon*, tandis que les propositions de CHOMSKY (exposées p. 68 et ss.) concernent essentiellement la définition des fonctions de structure profonde. Par conséquent l'information fonctionnelle prêtée aux grammaires traditionnelles, qu'elle soit, comme le dit CHOMSKY, 'substantiellement correcte' ou non, n'a aucun rapport avec ses propositions sur la nature des fonctions profondes; en particulier la justification (empirique?) de notions comme 'sujet profond' que CHOMSKY dérive, semble-t-il, des grammaires traditionnelles, n'a aucune raison d'être. Et malheureusement CHOMSKY n'apporte aucune autre 'donnée' à l'appui de sa conception du 'sujet profond', si ce n'est que cette notion est présupposée par son traitement des contraintes de sélection.

De même, les 'preuves' que CHOMSKY oppose à une interprétation catégorielle des fonctions 'profondes' ne prouvent rien du tout sur ce point. Il dit que 'les notions fonctionnelles telles que Sujet, Prédicat, doivent être soigneusement distinguées des notions catégorielles telles que Syntagme Nominal, Verbe, distinction qui ne doit pas être brouillée par l'emploi occasionnel du même terme pour des notions des deux types' (p. 68). Ce qu'il en dit constitue un bon point de départ pour examiner le développement, à l'époque actuelle, de grammaires cherchant à articuler la corrélation entre les relations casuelles et les formes casuelles.

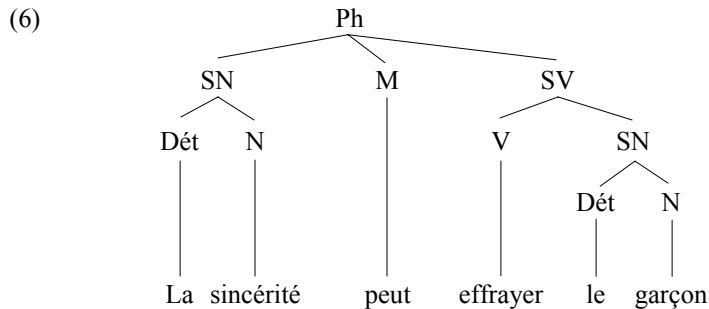
L'introduction de nœuds portant des étiquettes fonctionnelles (cf. fig. 5) 'est erronée à deux égards', dit CHOMSKY. La première erreur consiste à ne pas distinguer formellement les notions catégorielles et les notions fonctionnelles. Mais CHOMSKY ne fournit aucun critère général qui permette de faire cette distinction: il se borne à donner un moyen de présenter une certaine 'information fonctionnelle' de manière à la distinguer de l'information catégorielle, en présupposant qu'il est souhaitable d'établir la distinction comme lui-même le fait. Dans ces conditions, ce non-respect de la distinction ne peut pas en lui-même constituer une preuve contre les nœuds fonctionnels; le raisonnement est circulaire: c'est une erreur de confondre éléments fonctionnels et éléments catégoriels parce que c'est une erreur de ne pas distinguer ces éléments.

La deuxième objection de CHOMSKY paraît, à première vue, avoir plus de poids. Il remarque qu'une représentation comme (5) et 'la grammaire sur



laquelle elle est basée sont redondantes puisque les notions de Sujet, Prédicat, Verbe Principal et Objet, étant relationnelles, sont déjà représentées dans l'Indicateur syntagmatique (6) sans que des règles de réécriture nouvelles soient requises pour les introduire. Il n'est nécessaire que

de rendre explicite le caractère relationnel de ces notions en définissant ‘Sujet de’ en anglais comme la relation existant entre le SN d’une phrase de forme $SN^{\wedge}Aux^{\wedge}SV$ et la phrase entière, ‘Objet de’ comme la relation entre le SN d’un SV de forme $V^{\wedge}SN$ et le SV tout entier, etc.’ Mais ceci aussi implique un raisonnement assez curieux qui, là encore, repose sur l’affirmation de la



distinction relation/catégorie. On ne voit pas du tout, par exemple, pourquoi l’information est ‘redondante’ quand elle est introduite par les règles syntagmatiques, mais n’est pas redondante quand elle est introduite par des définitions associées aux configurations données par les règles catégorielles de la base. Supposons cependant que cette remarque s’applique.

Mais ce principe de l’introduction de l’information ‘fonctionnelle’ par des définitions configurationnelles n’est même pas conforme à la propre pratique de CHOMSKY (dans la mesure où on peut en juger en l’absence de tout critère sur ce qui est ‘fonctionnel’). Considérons par exemple la règle (ii) du ‘Fragment représentatif de la composante de base’ (chap. 2, p. 106)

(7) Syntagme Prédicatif \rightarrow $Aux^{\wedge}SV$ (Lieu) (Temps)

(‘Syntagme Prédicatif’ ressemble fort à une étiquette catégorielle dérivée de la fonction de la catégorie, mais laissons-le de côté, puisque la distinction ‘ne doit pas être brouillée par l’emploi occasionnel du même terme pour des notions des deux types’). Vraisemblablement (mais le ‘Fragment’ ne dit rien sur ce point), ‘Lieu’ et ‘Temps’ doivent être développés en Syntagmes Prépositionnels (SP). Dans ce cas, pour autant qu’on en puisse juger, l’interprétation la plus plausible de ‘Lieu’ et ‘Temps’ en fait des étiquettes fonctionnelles: ils indiquent la fonction de ces SP dans le syntagme prédicatif. Ces étiquettes ne sont cependant pas redondantes: les SP de lieu et de temps sont immédiatement dominés par la même catégorie, s’il n’y a pas les nœuds ‘Lieu’ et ‘Temps’; on ne peut donc pas faire de définitions configurationnelles. On ne peut même pas invoquer l’ordre relatif (à supposer que ceci soit justifié) puisque l’un et l’autre type de SP peuvent être absents.

Ainsi il se révèle que certaines ‘fonctions’ seulement doivent être exclues des règles catégorielles. Naturellement, on pourrait exclure ‘Lieu’ et ‘Temps’ des configurations de structure profonde et introduire l’information fonctionnelle par une règle d’interprétation qui prendrait en considération la nature des items lexicaux dans les SP appropriés. Et on peut faire de même pour les diverses fonctions associées aux sujets et aux objets que nous avons vues en (1) et (2).² Mais ni dans l’un, ni dans l’autre cas il n’est nécessaire que ces règles s’appliquent

² Cf. CHOMSKY, 1972.

sur des configurations profondes plutôt que peu profondes.³ Dans ces conditions, ces règles interprétatives seront simplement la réplique de la description qu'une grammaire casuelle donne de l'origine de la neutralisation associée aux sujets et objets (de surface). Il reste bien sûr la question de la nature des 'règles' qui relient les structures de rôles (ou de cas) aux structures de surface, ce qui est une autre question.

Finalement, et c'est fondamental, CHOMSKY ne justifie pas la présence de fonctions configurationnellement définies dans la grammaire, ni la présence dans la structure profonde (par opposition à un niveau dérivé) de configurations telles que celles qui sont proposées comme bases des définitions.⁴ Depuis 1965, on a tenté de justifier les structures profondes à sujet/objet et nous examinerons une de ces tentatives. Mais la discussion qui se trouve dans *Aspects* est tout à fait aprioriste sur ce point. Dans ces conditions il n'est pas surprenant qu'on ait vu peu après se développer des propositions donnant aux fonctions sous-jacentes une interprétation catégorielle unitaire, avec des structures profondes ne comportant pas les configurations associées aux 'sujets et objets profonds'; en effet 'sujet' et 'objet' ne sont pas des relations casuelles au sens défini en **1**. Les grammaires construites sur ce type d'hypothèses sont des 'grammaires casuelles'.

Avant de nous tourner vers ces grammaires casuelles et vers d'autres raisons de rejeter le 'sujet profond', etc., nous devons prendre en considération une dernière objection de CHOMSKY, car, si elle était fondée, l'entreprise tout entière de la grammaire casuelle n'aurait même jamais pu commencer. Selon CHOMSKY, non seulement les catégories fonctionnelles sont redondantes, mais, de plus, 'l'impossibilité d'une interprétation catégorielle des notions fonctionnelles devient immédiatement apparente' à l'examen de phrases comme celles-ci (p. 70):

- (8a) John was persuaded by Bill to leave.
(Jean a été persuadé par Bill de partir)
- (8b) John was persuaded by Bill to be examined.
(?Jean a été persuadé par Bill d'être examiné)
- (8c) What disturbed John was being regarded as incompetent.
(Ce qui ennuyait Jean était d'être considéré comme incompétent)

CHOMSKY remarque: 'Dans (8a) *John* est simultanément Objet-de *persuade* [*to leave*] et Sujet-de *leave*; dans (8b) *John* est simultanément Objet-de *persuade* [*to be examined*] et Objet-de *examine*; dans (8c) *John* est simultanément Objet-de *disturb*, Objet-de *regard* [*as incompetent*] et Sujet-de *as incompetent*'. Sans autre raisonnement, il pose sa conclusion concernant l'impossibilité d'une interprétation catégorielle des notions fonctionnelles. Cette impossibilité a peut-être été 'immédiatement apparente' pour CHOMSKY, mais je ne vois absolument pas en quoi ces exemples sont le moins du monde décisifs. Là encore la description fait intervenir les notions non justifiées de Sujet-de et Objet-de structures profondes; mais admettons. Ce que les phrases de (8) semblent effectivement montrer est qu'un unique SN de la structure de surface (*John*) 'correspond à' trois fonctions de structure profonde. Mais puisque ces fonctions concernent chacune un exemple différent du SN *John* dans la structure profonde, il n'y a aucun problème théorique à donner une description soit catégorielle, soit interprétative (redondante ou non) des fonctions de structure profonde en question. Ces exemples ne montrent même pas que

³ Cf. FREIDIN, 1972.

⁴ Cf. GROSS, 1969; MEISEL, 1973.

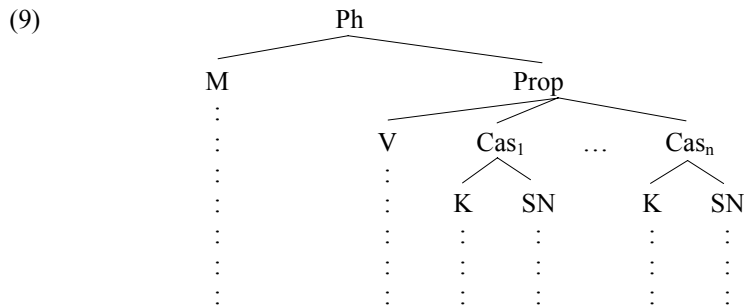
le statut catégoriel est nécessairement exclu pour les fonctions de surface; et ils n'appuient certainement pas la conclusion de CHOMSKY en ce qui concerne les fonctions profondes.

3. Les relations casuelles dans 'The case for case'

Dans le cadre d'*Aspects*, sujet et objet sont liés à des représentations de structure profonde et de structure dérivée, en particulier de surface. Et la plurivalence caractéristique des sujets et objets de surface (cf. (1) et (2)) se retrouve également dans leurs équivalents profonds. De fait, il y a très peu de transformations bien acceptées (en dehors des 'raisings') qui changent le statut fonctionnel d'un SN, d'Objet en Sujet par exemple l'existence de la transformation passive elle-même est sujette à caution.⁵ Il n'est pas sûr du tout qu'il y ait véritablement des justifications à la distinction entre sujet/objet de surface et sujet/objet profond. Il s'est ainsi développé des grammaires dans lesquelles les Sujets et Objets des phrases (1) et (2) sont des Sujets et Objets de surface seulement, et chacun d'eux est associé à une fonction (un rôle ou une relation casuelle) sous-jacente distincte. Les configurations du type sujet/objet ne figurent plus dans les représentations de structure profonde; la situation Lieu/Temps dans laquelle l'information fonctionnelle a nécessairement le statut catégoriel est généralisée à toute la base. Sujet et Objet sont des fonctions dérivées 'neutralisées': ces SN peuvent correspondre à diverses fonctions ou relations casuelles sous-jacentes.

Une analyse bien connue de ce type est associée au nom de Ch. FILLMORE, qui, dans une série d'articles,⁶ a construit un cadre grammatical qu'il a nommé 'Grammaire casuelle'. D'autres suggestions apparentées, bien que distinctes, ont été faites à peu près à la même époque.⁷

En remplacement des représentations sous-jacentes du type de (6), FILLMORE, 1968a, propose des représentations comme celle-ci



Chaque fonction sous-jacente a une représentation catégorielle par un noeud casuel (Cas_1, \dots, Cas_n); ces noeuds casuels à leur tour sont développés en $K(asus) + SN$, où K est le marqueur casuel; en français et en anglais c'est normalement une préposition. Les cas constituent un ensemble universel fini. M est le noeud de Modalité, qui 'comprend des modalités-de-la-phrase-

⁵ Cf. par exemple FREIDIN *op. cit.*

⁶ Essentiellement 1965, 1966 a, 1968a, b, 1971a, b, 1972 et dans l'article qui figure dans ce numéro.

⁷ Par ANDERSON, 1968a, ou BREKLE, 1970, par exemple. On trouvera une série de références à des travaux apparentés dans deux études récentes de NILSEN (1972, 1973).

dans-sa-totalité telles que négation, temps, mode et aspect'. La proposition comprend une 'série de relations liant verbes et noms'. Elle consiste en un prédicat (V), accompagné de un ou plusieurs syntagmes casuels. FILLMORE estime qu'on peut justifier au moins les fonctions suivantes (il en ajoute d'autres au cours de la discussion), dont il donne une description notionnelle:

- (10) '*Agentif* (A), le cas de l'instigateur perçu, typiquement animé, de l'action décrite par le verbe.
Instrumental (I), le cas de la force ou de l'objet inanimés qui interviennent causalement dans l'action ou l'état décrits par le verbe.
Datif (D), le cas de l'être animé affecté par l'état ou l'action décrits par le verbe.
Factitif (F), le cas de l'objet ou de l'être qui résultent de l'action ou l'état décrits par le verbe, ou qui sont interprétés comme une partie du sens du verbe.
Locatif (L), le cas qui identifie le lieu ou l'orientation spatiale de l'état ou de l'action décrits par le verbe.
Objectif (O), le cas le plus neutre sémantiquement, le cas de tout ce qui est représentable par un nom dont le rôle dans l'action ou l'état décrits par le verbe est donné par l'interprétation sémantique du verbe lui-même. Il n'est pas impossible que ce concept doive être limité aux non-animés affectés par l'action ou l'état décrits par le verbe' (pp. 24-25).

Il y a normalement création d'un sujet (dans les langues où les 'sujets' ont des raisons d'être) par le déplacement d'un des syntagmes casuels, qui passe à gauche du constituant de Modalité, sous la domination directe de Ph, et ce noeud casuel perd son K. De même l'objectivisation met un syntagme casuel immédiatement après V, avec disparition du K. Le marqueur K ayant disparu, le noeud casuel est élagué, ce qui donne des configurations analogues à (6), qui ne peut plus représenter ici qu'une structure dérivée.⁸ [N.d.T.: On illustrera ces processus avec le verbe *casser* qui se comporte comme le *open* de la série d'exemples étudiés par FILLMORE (tandis que *ouvrir* est nécessairement pronominal à la forme intransitive).]

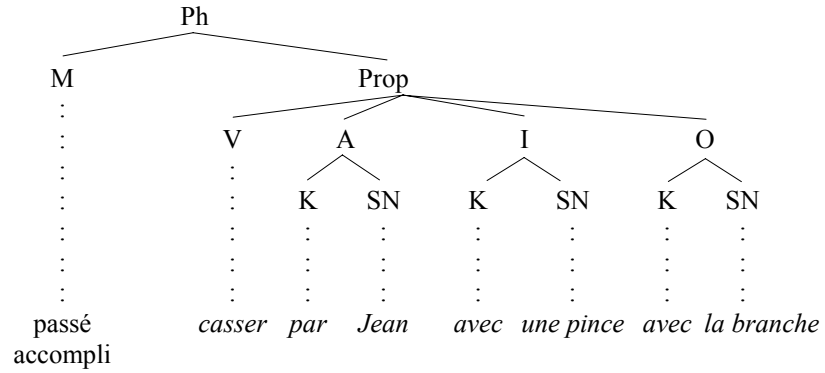
Soit les phrases

- (11a) La branche a cassé.
 (11b) Jean a cassé la branche.
 (11c) Le vent a cassé la branche.
 (11d) Jean a cassé la branche avec une pince.

Dans (11d), le verbe est associé aux cas suivants (On reviendra ci-dessous sur le choix des prépositions)

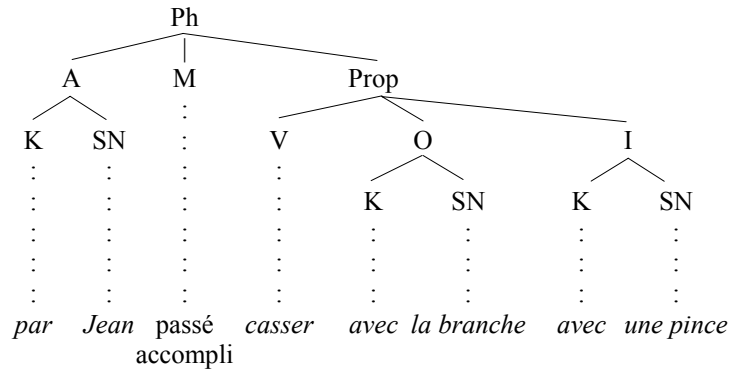
⁸ Par ANDERSON, 1968a, ou BREKLE, 1970, par exemple. On trouvera une série de références à des travaux apparentés dans deux études récentes de NILSEN (1972, 1973).

(12)

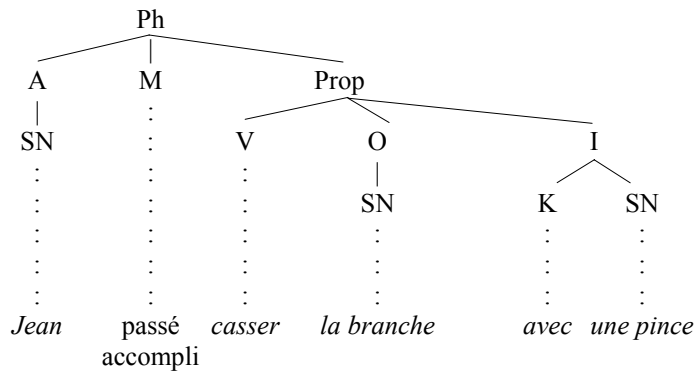


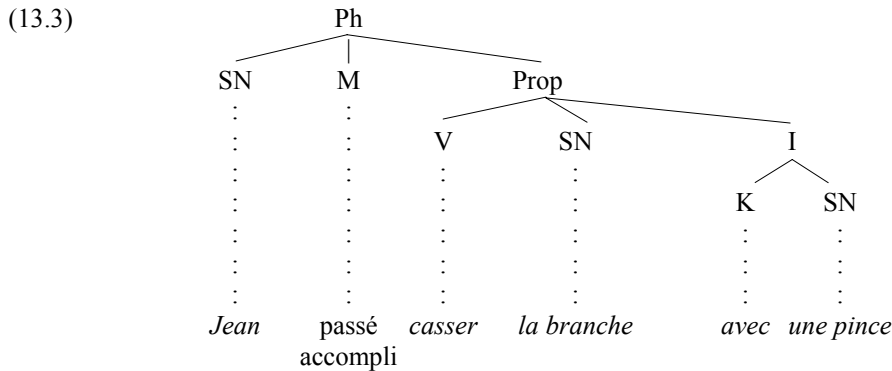
La subjectivisation (de l'Agent, *par Jean*) et l'Objectivisation (de l'Objet, *avec la branche*) donnent la série de représentations suivantes

(13.1)



(13.2)





Dans la phrase (11b) il n'y a pas d'Instrument; dans (11c) il n'y a pas d'Agent; et dans (11a) il n'y a ni Agent ni Instrument. L'entrée lexicale pour *casser* dira donc que c'est un verbe qui 'prend' obligatoirement un cas objectif et facultativement un cas agentif et un cas instrumental, ce que FILLMORE note par le trait:

(14) + [____ O (I) (A)]

c'est-à-dire que *casser* peut être inséré dans une structure profonde qui contient un O, et, facultativement, un A et un I. Les phrases (11) font aussi apparaître une hiérarchie pour le choix du sujet, qui paraît assez générale, à savoir que, s'il y a un A, c'est le cas préféré pour le sujet, comme en (11b) et (11d). S'il n'y a pas de A, le I a la préférence sur le O, comme en (11c). Selon FILLMORE les diverses caractéristiques des phrases passives, en particulier la présence de *être* et la forme du verbe principal, sont là pour marquer qu'on est passé par-dessus la hiérarchie, qu'un choix 'marqué' a du sujet a été effectué, comme dans la phrase:

(15) La branche a été cassée par Jean.

où le O, et non le A, est sujet. (Une telle conception des sujets et des objets et des phrases passives pose un certain nombre de problèmes et nous étudions ci-dessous certaines des critiques qu'elle a suscitées.) Cette analyse supprime le passif en tant que transformation, puisque toutes les phrases font intervenir le processus de formation de sujet. C'est grâce à ce processus qu'on rend compte de la variété des rôles associés aux sujets des phrases (2), par delà la simple correspondance (2a)-(1a): ainsi le sujet de (2b) est un A, celui de (2c) est un D, celui de (2d) est un L, etc.

Une grande partie de l'intérêt qu'a suscité cette grammaire casuelle, vient, me semble-t-il, des éclaircissements qu'elle a apportés sur la classification de l'information lexicale et des items lexicaux. Et FILLMORE s'est effectivement beaucoup préoccupé de ces questions⁹. Ainsi avec la notation de cas facultatifs, on peut n'avoir qu'une seule entrée lexicale pour *casser*, tandis qu'une grammaire à sujet/objet se heurte à des difficultés, parce que les contraintes de sélection pour le sujet de *casser* intransitif sont les mêmes que celles de l'objet de *CASSER* transitif.

⁹ Cf. en particulier 1966b, 1968b, 1970, 1971a, b.

Comme il apparaîtra plus loin, je ne suis pas sûr (et cf. FILLMORE 1972, 10-15) que cette analyse d'un verbe comme *casser* soit préférable à celle qui fait de la construction transitive le résultat de l'enchâssement de la structure intransitive dans une proposition contenant un verbe 'abstrait' de cause [*casser quelque chose = faire que quelque chose casse*], en dépit des objections faites sur cet enchâssement.¹⁰ Il n'est même pas certain que ces deux analyses soient mutuellement exclusives.¹¹ Chacun de ces choix d'analyse (cas vs. prédicats abstraits) est naturellement, dans une large mesure, une question empirique indépendante.

La même notation qu'en (14) permet aussi de considérer *mourir* et *tuer* comme des variantes supplétives, de même que *voir* et *montrer*.¹² On peut en effet considérer que la différence entre les membres du couple tient seulement aux cas que chacun exige, au CADRE CASUEL:

- (16a) *mourir* + [___ D]; *tuer* + [___ D (I }A)]
 (16b) *voir* + [___ O + D]; *montrer* + [___ O + D + A]

(les parenthèses chevauchantes pour *tuer* signifient qu'un des deux cas facultatifs au moins doit figurer: *tuer* prend, en plus du Datif, soit un I, soit un A, ou les deux, mais il ne peut pas n'avoir ni I, ni A).

Et la différence entre deux verbes peut également tenir simplement au cas qui est le choix non-marqué de sujet, comme peut-être dans (17):

- (17a) Le film a plu à Jean.
 (17b) Jean a aimé le film.

Certaines prépositions sont la réalisation non-marquée du K d'un cas donné, comme *par* pour un K d'Agentif (ou Instrumental en l'absence de A), *à* pour un K de Datif, *avec* pour un K d'Instrumental (en anglais la même préposition *with* peut marquer également l'Objectif, comme dans *The duchess presented Maria with the prize*, à comparer à *The duchess presented the prize to Maria*: dans les deux exemples il y a la même liste de cas, mais avec objectivisation du Datif dans la première phrase, objectivisation de l'Objectif dans la seconde). Mais la distribution de certaines prépositions peut aussi rester idiosyncrasique à certains prédicats, et ceci aussi doit être inclus dans le lexique ; ainsi le verbe *blame* a *on* comme préposition pour son Datif.

Mais plutôt que de poursuivre en détail les descriptions lexicales proposées par FILLMORE, concentrons-nous sur ce qui doit être fondamental pour toute proposition de grammaire casuelle, à savoir les répondants empiriques des relations casuelles elles-mêmes. En laissant de côté les définitions notionnelles du type de celles de (10) sur lesquelles je vais revenir, on peut ranger les propriétés qui caractérisent les cas en deux grands groupes, celles qui sont censées marquer la présence (ou l'absence) d'un cas spécifique, et celles qui indiquent simplement si deux syntagmes casuels sont des exemples du même cas ou relèvent de cas distincts. J'utiliserai, pour des raisons qui vont s'expliquer, les termes d'INDICES D'IDENTIFICATION et INDICES DE DISCRIMINATION.

¹⁰ Par FODOR, 1970, et G. LEE, 1971; cf. aussi la discussion impliquant KAC, MCCAWLEY et SHIBATANI dans KIMBALL, 1972.

¹¹ Cf. par exemple ANDERSON, 1971, chap. 11.

¹² Mais voir par exemple CONTRERAS, 1970, sur ces deux derniers verbes.

Comme exemple d'indice d'identification, on peut se reporter à ce que dit FILLMORE de l'adverbe *personnellement*,¹³ qui 'ne figure que dans les phrases à verbe d'expérience subjective et en liaison avec le SN identifié comme l'Expérencier '(une subdivision de l'ex-Datif)' et ceci indépendamment du fait que ce SN est ou n'est pas le sujet de la phrase:

- (18a) Personnellement, je n'aime pas les roses.
- (18b) Votre proposition ne m'intéresse pas, personnellement.
- (18c) *Personnellement, vous m'avez cassé le bras.
- (18d) *Personnellement, l'ontogénie reproduit la phylogénie' (p. 260).

Dans la mesure où une telle distribution concorde avec d'autres critères distinctifs de cette relation casuelle, on peut considérer qu'elle confirme l'analyse casuelle.

Néanmoins de tels critères d'identification se sont souvent révélés être quelque peu élusifs, témoins les problèmes liés à la notion d'Instrumental chez NILSEN ou la tentative de FILLMORE pour relier la distinction statif/non-statif de LAKOFF¹⁴ à l'absence vs. présence du cas Agentif: 'Il n'est pas nécessaire d'ajouter aux verbes des traits concernant la stativité parce que seuls les verbes qui figurent dans une proposition contenant un Agent peuvent apparaître dans de telles phrases de toutes façons.' Et certainement la corrélation paraît exister pour les 'vraies impératives' et les syntagmes Bénéfactifs (comme *pour Marie* dans *Jean a ouvert la porte pour Marie*). Mais malheureusement, les critères de LAKOFF ne définissent pas tous le même ensemble de prédicats. Ainsi l'ensemble des verbes qui peuvent prendre l'aspect progressif est plus grand que l'ensemble des verbes qui peuvent figurer dans les vraies impératives:

- (19a) We are receiving lots of complaints/*Receive lots of complaints.
- (19b) That rock is toppling/*Topple, rock.

Et FILLMORE lui-même doit laisser de côté les données avec *do so*.¹⁵

Des remarques analogues peuvent être faites sur le lien qu'établit FILLMORE entre les 'locatifs extérieurs' et les propositions agentives. La distinction locatif intérieur/locatif extérieur oppose les compléments nécessaires du prédicat, comme en (20a), aux compléments facultatifs avec certains prédicats, comme en (20b)

- (20a) Jean gare sa voiture dans son garage.
- (20b) Jean lave sa voiture dans son garage.

Or, en dépit de ce que dit FILLMORE, les 'locatifs extérieurs' n'exigent pas plus la présence d'un agent que les 'locatifs intérieurs', comme le montrent les phrases

- (21a) Fred est mort dans son lit.
- (21b) Le beurre a fondu dans le placard.

Il y a cependant une différence avec les exemples précédents: cette suggestion-ci de FILLMORE est, semble-t-il, tout simplement fautive, tandis que le problème de la corrélation avec la stativité

¹³ 1972, §§32 et 56. Cf. aussi la description de BECKER, 1971, sur *be-* en allemand.

¹⁴ NILSEN, 1973; FILLMORE, 1968 a, p.31; cf. LAKOFF, 1970, par exemple.

¹⁵ 1968 a, note 40. On trouvera une étude plus détaillée de ces questions dans CRUSE, 1973, et LEE, 1973.

est essentiellement dû à la nonhomogénéité des ensembles définis par les critères de LAKOFF; si on donne à ‘statif’ une définition plus étroite, alors la corrélation paraît exacte.

Mais c’est l’autre type d’indices, les critères de discrimination, qui, à ma connaissance, a suscité le plus de critiques; c’est ce que nous devons voir maintenant.

4. Quelques problèmes pour la grammaire casuelle I

FILLMORE (1968a) impose ou sous-entend diverses contraintes sur les combinaisons de cas à l’intérieur d’une même proposition, ce qui fournit des critères pour dire si deux syntagmes casuels sont ou ne sont pas des exemples de la même relation casuelle: (a) il n’y a qu’un seul exemple (pouvant contenir une coordination) de chaque cas par proposition;¹⁶ (b) on ne peut coordonner que des SN représentant le même cas; (c) tout SN est associé à une seule étiquette casuelle, si bien que, dans toute proposition, il y a une correspondance terme à terme entre les SN et les relations casuelles.¹⁷ Tous ces postulats ont été remis en question, ou du moins considérés comme n’étant pas conformes à d’autres aspects de l’analyse de FILLMORE. Mais c’est seulement de (c), me semble-t-il, qu’on a pu montrer avec quelque certitude que ce principe était trop strict, et ceci pour divers types de phénomènes. Ainsi HUDDLESTON¹⁸ par exemple estime sémantiquement insuffisant de dire que *regarder* se distingue de *voir* par le fait qu’il a un A là où *voir* a un D:

(22) *voir* + [___ O D] *regarder* + [___ O A]

Il fait remarquer que dans les phrases

(23a) Jimmy a vu la voiture.

(23b) Jimmy a regardé la voiture.

Jimmy est autant ‘affecté par l’état ou l’action décrits par le verbe’ dans (23b) que dans (23a) et que, de ce fait, *Jimmy* devrait être à la fois un A et un D dans (23b).¹⁹ De telles observations suggèrent deux modifications possibles de l’analyse: (1) changer le principe (c) pour que le nombre de relations casuelles puisse être supérieur au nombre de SN – ce qui implique l’introduction d’un mécanisme plus complexe pour associer chaque SN à la ou les relations appropriées; (2) utiliser la décomposition lexicale, par laquelle *regarder* est dérivé d’une structure complexe où une proposition de type *voir* est enchâssée dans une proposition contenant un Agent identique au Datif enchâssé. FILLMORE a lui-même examiné ces deux possibilités.²⁰ Je vais soutenir quant à moi que les deux extensions sont nécessaires.²¹

¹⁶ 1968a, p. 22.

¹⁷ 1968a, p. 24.

¹⁸ 1971.

¹⁹ Cf. aussi LEE, 1973.

²⁰ La première dans 1971a, §4, et 1972, §42; la deuxième dans l’article qui figure dans ce numéro.

²¹ Pour la question de plusieurs relations par SN, cf. aussi GRUBER, 1965; JACKENDOFF, 1972, par exemple §§ 2-3; RUHL, 1972.

HUDDLESTON étudie également le principe (a), en liaison avec certaines phrases dans lesquelles la différence entre deux SN semble être plus thématique que casuelle,²² comme peut-être *Jean et Paul* dans (24a), cf. (24b)

- (24a) Jean est semblable à Paul.
 (24b) Paul est semblable à Jean.

Une solution séduisante à première vue consisterait à dériver ces phrases d'une structure à SN coordonnés, par la transformation de 'Conjunct Movement'²³: *Jean et Paul sont semblables* → (24a); les deux SN s'inscriraient alors dans une seule relation casuelle sous-jacente. Malheureusement, il paraît à peu près certain maintenant que cette règle de Conjunct Movement doit être abandonnée.²⁴ Dans ce cas, les deux SN de (24a) ou (24b) gardent des relations casuelles différentes. Et on peut peut-être eu effet associer ces phrases à des représentations sous-jacentes dans lesquelles les relations casuelles pour *Jean et Paul* sont différentes, Source pour *Jean* et But pour *Paul* dans (24a), et vice versa pour (24b).²⁵ Mais il reste cependant le problème des phrases équatives, comme les suivantes

- (25a) Ce monsieur près de la table est l'homme que je veux épouser.
 (25b) L'homme que je veux épouser est ce monsieur près de la table.

qui semblent bien contenir deux exemples de la même relation casuelle thématiquement ordonnés. Je vais montrer ci-dessous qu'il y a d'autres raisons de permettre à une certaine relation casuelle, que j'appellerai l'ABSOLUTIF (mon ex-'nominatif'; en gros l'Objectif de FILLMORE) de figurer deux fois dans une proposition.

Un autre problème pour le principe (a) est signalé par DOUGHTERTY, 1970a. FILLMORE²⁶ estime qu'une phrase comme (26)

- (26) La voiture a cassé la barrière avec son pare-chocs.

ne contient pas deux Instrumentaux (*la voiture et avec son pare-chocs*), mais provient d'une structure dans laquelle la voiture est à l'intérieur d'un Instrumental sous-jacent, qui pourrait se réaliser en surface comme dans:

- (27) Le pare-chocs de la voiture a cassé la barrière.

La phrase (26) se distingue de (27) par une transformation d'extraction du complément du nom. FILLMORE suggère plus loin²⁷ que, pour la possession inaliénable, les possesseurs sont initialement des syntagmes casuels adnominaux; on pourrait donc avoir (28):

²² Cf. aussi TENG, 1970; NILSEN, 1972, pp. 13-16, 1973, chap. 1.

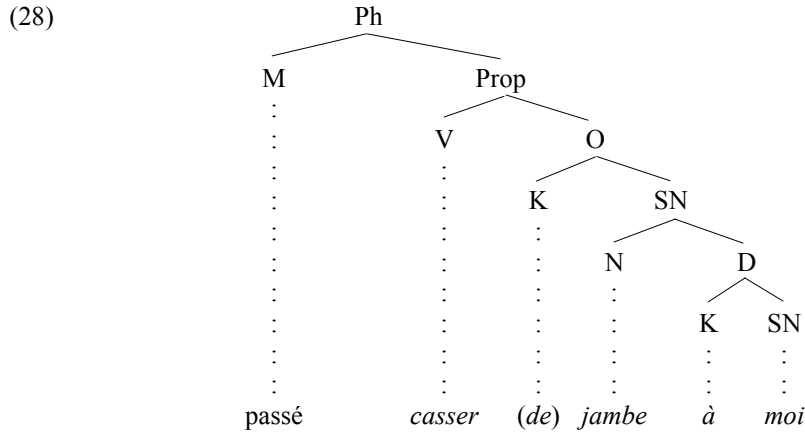
²³ LAKOFF et PETERS, 1969.

²⁴ DOUGHTERTY, 1970b, 1971, 1973; TENG *op. cit.*, §2; ANDREWS, 1971; ANDERSON, 1973d, §2.

²⁵ Cf. ANDERSON, 1973d, et FILLMORE dans l'article qui figure dans ce numéro.

²⁶ 1968a, p. 23.

²⁷ 1968a, pp. 61 et ss.



sous-tendant soit (29a), soit l'interprétation non-agentive de (29b):

- (29a) Ma jambe a cassé.
- (29b) Je nie suis cassé la jambe [angl. = J'ai cassé ma jambe.]

avec là encore, dans la seconde phrase, la 'promotion' et la subjectivisation de l'adnominal *moi/je*. [N.d.T.: Il faudrait une autre transformation en français pour rendre compte de *Je me suis cassé la jambe*, mais l'essentiel du raisonnement est indépendant de ce point]. Les autres interprétations de (29b) dépendent de la présence d'un agent sous-jacent (intentionnel ou accidentel). Les phrases (30) elles:

- (30) Je lui ai cassé la jambe/J'ai cassé la vitre.

ne présentent pas cette ambiguïté; elles n'ont que les interprétations agentives en ce sens que le sujet ne peut pas résulter de la promotion d'un adnominal. A remarquer que, parallèlement, l'inacceptabilité de **La voiture a cassé la barrière avec le lampadaire* s'explique par le fait que, d'après l'analyse de FILLMORE, *la voiture* ne peut pas provenir d'une promotion dans ce cas-là.

DOUGHTERTY fait remarquer que la phrase (31):

- (31) Caruso a cassé la vitre avec sa voix.

peut avoir deux origines dans le cadre de FILLMORE, l'une analogue à (26), avec *Caruso* adnominal à l'intérieur de l'Instrumental, et l'autre avec un Agent, comme dans *Caruso a cassé la vitre avec un marteau*, mais avec un adnominal coréférentiel à l'intérieur de l'Instrumental. Ceci donne deux représentations sous-jacentes possibles pour (31):

- (32a) M V (*casser*) O (*la vitre*) I (*la voix de Caruso*)
- (32b) M V (*casser*) O (*la vitre*) I (*sa voix*) A (*Caruso*)

Or (31) n'est pas ambigu, tout au moins pas de la manière appropriée. D. LEE, 1972, signale que (31) est 'ambiguë' entre une interprétation intentionnelle et une interprétation non-

intentionnelle. Mais ceci se retrouve avec toute proposition qui contient un Agent, comme nous l'avons vu à propos de (29b). Il devrait donc y avoir trois possibilités pour (31): avec un agent intentionnel, avec un agent non-intentionnel, et sans agent. Malheureusement pour l'analyse de FILLMORE, il n'existe que les deux premières interprétations. Il semble donc qu'on doive abandonner la possibilité de promotion pour (31), et de ce fait aussi pour (26) – à moins qu'une contrainte non ad hoc puisse être évoquée qui exclurait seulement les sources comme (31). Certes on peut formuler une contrainte: pas de promotion de l'adnominal Datif dans un Instrumental, ce qui la bloquerait pour (31), tout en la permettant pour (29b) et (26). [Dans (29b) l'adnominal est Datif, mais il n'est pas dans un Instrumental, dans (26) l'adnominal est dans un Instrumental, mais il n'est pas Datif.] Mais il faut bien dire que l'analyse par promotion en devient d'autant moins plausible – et si on l'abandonne, alors (26) paraît bien constituer une exception au principe (a). Nous allons voir cependant qu'il y a d'autres raisons de réanalyser le statut des Instrumentaux, si bien que (a) pourra être conservé au niveau sous-jacent (avec l'exception déjà signalée pour l'Absolutif). Mais il faut remarquer que la viabilité de la contrainte dépend d'une définition, indépendante, de la notion de 'proposition simple. de sa portée (structure profonde/structure de surface), et du rapport, sur ce point, entre structure profonde et structure de surface.

DOUGHTERTY signale également des problèmes concernant la contrainte (b). En particulier il fait remarquer l'acceptabilité de:

- (33) John and Mary gave and were given a book respectively.
[mot à mot: John et Mary respectivement a donné et a été donné un livre].

où la coordination relie vraisemblablement un Agentif (*John*) et un Datif (*Mary*). Mais (33) fait partie de la petite série de coordinations de SN dont presque tout le monde pense qu'elles doivent être dérivées. Cet exemple montre donc seulement que le principe (b) ne s'applique pas aux coordinations dérivées. Il faut bien admettre que cela laisse un peu floue la portée de ce principe, étant donné les discussions sur ce qu'il faut considérer comme coordinations dérivées²⁸ – mais ceci est une autre question.

Un problème apparemment plus délicat (étudié par HUDDLESTON et repris par FILLMORE²⁹) concerne la coordination d'Instrumentaux putatifs, comme dans:

- (34) *?La pince et le vent ont cassé la branche.

coordination qui est clairement peu naturelle. Evidemment ceci ne pose aucun problème si le vent n'est pas un Instrumental (et représente par exemple le cas dit Force chez HUDDLESTON). Mais manifestement toutes les contraintes de ce type ne reflètent pas des différences dans les relations casuelles, autrement dit, l'inverse du principe (b) ne tient pas, puisque les coordinations peuvent être anormales pour toute une série de raisons sémantiques et pragmatiques. Le caractère non naturel de (34) est cependant à rapprocher d'une autre contrainte qui, elle, semble dépendre des relations casuelles, et qui est illustrée par les phrases:

- (35a) Jean a cassé la branche avec une pince.

²⁸ Cf. GLEITMAN, 1965; STOCKWELL, SCHACHTER et PARTEE, *loc. cit.*; LAKOFF et PETERS, *op. cit.*; DOUGHTERTY, 1970b, 1971; ANDERSON, 1974.

²⁹ HUDDLESTON, *op. cit.*; FILLMORE dans l'article de ce numéro.

(35b) Jean a cassé la branche avec le vent.

la seconde ne trouve une interprétation normale que s'il s'agit d'un 'vent' mécanique (d'une soufflerie, par exemple). Ceci en soi pourrait sous-tendre une base pragmatique pour la distinction Instrument/Force. Je dirai plus bas que ces deux éléments n'impliquent pas une différence casuelle et que, de plus, les Forces et divers autres exemples d'Instrumentaux devraient être rangés sous A. Ce qui émerge de cette situation cependant, c'est que le principe (b) est une contrainte beaucoup moins coercitive dans la mesure où son inverse ne tient pas.

5. Quelques problèmes pour la grammaire casuelle II

Des arguments à l'appui de la pertinence sémantique et syntaxique des configurations avec sujet et objet profonds proposés dans *Aspects* ont été présentés par DOUGHTERTY et S. ANDERSON.³⁰ Ce dernier soutient de plus que ses données vérifient l'hypothèse selon laquelle le niveau auquel on peut définir l'objet profond 'sert également: (a) d'entrée à la composante transformationnelle; (b) pour la formulation des contraintes de sélection et de sous-catégorisation; (c) d'entrée à la composante sémantique, tout au moins dans la mesure où cette composante fait référence à des relations grammaticales à définition formelle'. Sa démonstration, dit-il, 'est donc une confirmation frappante de l'hypothèse que fait la théorie standard sur l'interprétation sémantique' (p. 396).

L'argument de DOUGHTERTY est que la distribution des prépositions proposée par FILLMORE fait perdre une généralisation importante que la grammaire d'*Aspects*, elle, exprime facilement. Selon FILLMORE, 1968a, 'les règles pour les prépositions anglaises pourraient ressembler à quelque chose comme ceci: la préposition de A est *by*; la préposition de I est *by* s'il n'y a pas d'A, c'est *with* s'il y a un A; les prépositions de O et F sont typiquement zéro; la préposition de B est *for*; la préposition de D est typiquement *to...*'. Il est déjà clair, d'après les deux premières affirmations, que la distribution proposée n'a pas le naturel optimal. Mais c'est pire que cela. Car non seulement *by* est, en plus de A, le marqueur de certains Instrumentaux comme en (36):

(36) Mary was killed by the poison.
(Marie a été tuée par le poison)

mais il peut aussi être associé à d'autres cas comme l'Objectif, ou le Datif comme en (37):

(37) The book was known by many people.
(Ce livre est connu de beaucoup de gens).

Ainsi la règle de FILLMORE est incomplète, mais de plus il y a une généralisation sur la distribution de *by* que de telles formulations ne permettent pas d'énoncer. On remarquera que (36) et (37) ont certains traits particuliers, comme la forme du verbe et la présence de *by*, que l'on peut réunir avec le syntagme en *by* sous l'étiquette de 'passif'. La généralisation est que ces divers SN, quel que soit leur cas, peuvent figurer après *by* dans une phrase passive, s'il existe également une correspondante 'active' (c'est-à-dire une phrase identique en dehors de

³⁰ DOUGHTERTY, 1970a; S. ANDERSON, 1971.

ces caractéristiques) dans laquelle le SN en question figure en position sujet (et le sujet de la 'passive' en position objet) comme:

- (38) The poison killed Mary.
(Le poison a tué Marie).
- (39) Many people know that book.
(Beaucoup de gens connaissent ce livre).

Les deux phrases:

- (40a) Mary was killed with the poison.
(Marie a été tuée avec du poison).
- (40b) Mary was tortured with a red-hot icepick.
(Marie a été torturée avec une pique chauffée à blanc)

dans lesquelles *with* marque un I en présence d'un A sous-jacent (ultérieurement effacé) sont bien formées, tandis que ni (41a), ni (41b) ne le sont:

- (41a) *Mary was killed by a red-hot icepick.
(Marie a été tuée par une pique chauffée à blanc).
- (41b) *A red-hot icepick killed Mary.
(Une pique chauffée à blanc a tué Marie)

ce qui est conforme à la généralisation qui vient d'être énoncée. La question qui se pose alors est: comment rendre compte de cette généralisation?

Dans une grammaire comprenant une structure profonde de type *Aspects* où les relations casuelles peuvent être considérées comme données par les règles interprétatives qui prennent en considération les relations grammaticales sous-jacentes ('sujet-de', 'objet-de') et les propriétés des items lexicaux, cette généralisation a une expression évidente, c'est la transformation passive. Les phrases (36) et (38), de même que (37) et (39), ont en commun (au moins partiellement) une structure profonde qui a pour sujet et objet le sujet et l'objet superficiels des versions actives. L'anomalie de (41b) est alors déductible de celle de (41a), cependant que les syntagmes en *with* de (40) sont des SP sous-jacents, dont la bonne formation est indépendante du statut de (36) ou (41a). Mais la grammaire de FILLMORE, 1968, ne contient pas ces configurations de structure profonde, et rejette cette transformation passive. Si on ne change pas ses niveaux de représentation et son appareil transformationnel, la grammaire casuelle impliquerait donc une formulation assez complexe de cette relation, plus précisément elle impliquerait une contrainte ayant la puissance d'une contrainte transdérivationnelle.

Mais en réalité, pourrait-on objecter à DOUGHTERTY, on peut expliquer de tels phénomènes autrement que par ces configurations de structure profonde, ou par une contrainte transdérivationnelle. Ainsi une grammaire, casuelle ou non,³¹ qui rejette la transformation passive, peut expliquer ces corrélations par des règles de redondance lexicale. On remarquera également que la structure profonde à sujet/objet ne peut pas être considérée comme le substitut d'une représentation comportant des relations casuelles; c'est plutôt, si la conclusion de DOUGHTERTY était juste, qu'il faudrait les deux. Il serait nécessaire par exemple d'indiquer que

³¹ Casuelle: cf. STAROSTA dans ce numéro; non casuelle: cf. FREIDIN, *op. cit.*

le sujet profond à valeur non-marquée dans une proposition transitive, donc pour *by*, est agentif, puisque, si *by* est une réalisation possible pour le Datif, pour l'Agentif c'est le marqueur primaire.³² Je vais montrer que ce fait, et les phénomènes signalés par DOUGHTERTY, peuvent être représentés directement par les relations casuelles appropriées, sans recours à des sujets de structure profonde, même dans une grammaire qui ne repose pas sur un traitement lexicaliste de la relation actif/passif, à condition que l'on abandonne le principe (c) en vertu duquel 'chaque SN est associé à une seule relation casuelle'.

Introduisons par exemple une relation casuelle dont la présence elle-même caractérise les agentives; ainsi le sujet de (11b):

(11b) Jean a cassé la branche.

illustre cette relation, à laquelle on peut associer les phénomènes d'impérativisation, etc., étudiés plus haut. Appelons-la l'ERGATIF pour éviter les confusions. Supposons que le sujet de (39) aussi soit associé à cette relation, mais cette fois en conjonction avec une certaine autre relation casuelle. (Je dirai ci-dessous qu'il s'agit du Locatif, mais laissons cela pour le moment, admettons simplement cette autre relation.) Ainsi pour ces deux sujets on a les représentations casuelles:

(42a) *casser* [erg]

(42b) *connaître* [loc,erg]

On peut alors donner une règle unique, par laquelle la possibilité d'occurrence après *by* dans une 'passive', et en position sujet dans l'active correspondante, est conditionnée par l'occurrence de Erg. Mais Erg permet l'impérativisation seulement dans une proposition non-locative. Le sujet de *casser* est également moins 'marqué' en ce qu'il n'a qu'une relation casuelle. Et nous avons maintenant une autre généralisation sur la nature de A et de D. FILLMORE, 1968,³³ a introduit une règle 'qui spécifie que tout N dans un syntagme A ou D doit contenir le trait [+ animé]'. Si cette remarque a une quelconque viabilité, on peut en rendre compte par une règle unique en associant la contrainte à Erg.

On explique de la même manière la distribution analogue avec certains Objectifs (sujet dans l'active, après *by* dans la passive), par une conjonction de Erg et de l'Absolutif (cf. 4). Mais la règle 'typiquement animé', si elle est valable, ne s'applique pas ici, encore qu'à mon avis une conjonction [abs,erg] tend à demander un SN situé plus haut sur l'échelle d' 'humanité' que Abs tout seul: un certain degré de personnification est associé à Erg; cf. par ex.:

(43a) La statue occupe le sommet de la colline.

(43b) ? Le rocher/caillou occupe le sommet de la colline.

les sujets de (43b) sont perçus comme inadéquats ici comme Erg. [N.d.T. On a gardé ici *occuper* qui correspond au *occupy* anglais, bien que cette remarque ne semble pas s'appliquer en français, cf. *Les livres occupent le devant de la vitrine, La petite table occupe le coin gauche.*] Mais cette contrainte d'animé est essentiellement pragmatique, et les SN inadéquats varient d'un exemple à l'autre. (Ou remarquera en passant que la passive correspondant à (43a),

³² Cf. G. LEE, 1969.

³³ P. 26.

si le syntagme en *by* est le ‘thème’ et le sujet un ‘lieu’, constitue un contre-exemple à la Condition de Hiérarchie Thématique de JACKENDOFF, qui place ‘lieu’ au-dessus de ‘thème’ et exige que le syntagme en *by* d’une passive soit plus haut dans la hiérarchie que le sujet.)

La situation des phrases (36), (38), (40), (41)*, où l’analyse de FILLMORE, 1968a, fait intervenir l’Instrumental semble quelque peu différente. Il y a aussi la question de la distinction Instrument/Force et la question des phrases comme (26) *La voiture a cassé la barrière avec un pare-chocs*. Je soupçonne que la position première de FILLMORE sur les Instrumentaux est irrécupérable: à mon avis les Instrumentaux en position sujet et après *by* dans les passives sont simplement des A, ou, dans la terminologie que je propose, des Erg. C’est-à-dire que la différence entre (11a) et (11b) par exemple n’a rien à voir avec les relations casuelles impliquées, mais tient plutôt à d’autres propriétés sémantiques des SN. Ceci signifie que la corrélation entre la possibilité d’impératif et la présence d’Agent n’existe plus certains A seulement permettent l’impératif. Mais ceci n’est pas surprenant, compte tenu du caractère pragmatique de ce qui détermine à la fois ce qui peut être un Ergatif et ce qui peut être impérativisé.

Une autre solution consisterait à analyser les ‘forces’ comme une conjonction de relations, peut-être ABLATIF³⁴ et Erg, conjonction qui paraît également appropriée pour le sujet d’un verbe comme le *benefit* anglais transitif et peut-être aussi, si on suit HUDDLESTON,³⁵ pour les agents ‘non-volontaires’. Les Instrumentaux en *by* pourraient alors être PROLATIF (à travers) + Erg. De cette façon on pourrait lier l’impérativisation aux sujets qui ne sont que Erg. Mais une telle analyse implique une complication considérable pour l’entrée lexicale d’un grand nombre de verbes. Là où un seul Erg était une relation casuelle possible, il faudrait maintenant spécifier également [prol,erg] et [abl,erg]. On pourrait peut-être en rendre compte par une règle de redondance disant que les prédicats qui prennent Erg prennent aussi [abl,erg] et [prol,erg]. Ainsi il y a plusieurs solutions, et peut-être encore d’autres, mais ce qu’il me semble, c’est que la première analyse de FILLMORE n’était pas viable. (Voir ce que lui-même en dit dans l’article publié dans ce numéro.)

Ainsi seuls les Instrumentaux en *with* demeurent, et je soupçonne qu’ils représentent un Prolatif; dans tous les cas, ils sont maintenant plus proches des adverbes de manière (comme facilement, avec difficulté) que des cas propositionnels que nous avons examinés. Si ma réanalyse est correcte, alors les problèmes associés à (36), (38), (40), (41) se résolvent d’une manière sémantico-pragmatique, en ce sens que si *the poison* et *a red-hot icepick* sont tous deux considérés comme des Instrumentaux adéquats, seul *the poison* est généralement conçu comme un Agentif. De même le sujet de (26) peut maintenant être interprété comme un A et donc être conforme avec le principe (a), sans qu’on ait à faire appel à la dérivation douteuse de FILLMORE.

Une justification supplémentaire de cette réanalyse provient d’une autre remarque de DOUGHTERTY.³⁶ Un I non sujet peut apparaître dans trois structures assez différentes avec des verbes comme *open* et *lock*:

*(36) *Mary was killed by the poison*; (38) *The poison killed Mary*; (40) *Mary was killed with the poison/tortured with a red-hot icepick*; (41 a) **Mary was killed by a red-hot icepick*; (41 b) **A red-hot icepick killed Mary*.

³⁴ La Source/Cause de KIRKWOOD, 1973.

³⁵ HUDDLESTON, 1970.

³⁶ *Op. cit.*, 1970a; cf. aussi FLETCHER, 1971, pp. 241-242.

- (44a) The door was locked with the key.
 (44b) The door was locked by the key.
 (44c) The door locked with the key.

Si, suivant FILLMORE, on distingue (44a) et (44b) par la présence vs l'absence d'un A sous-jacent:

- (45a) M V (*lock*) O (*the door*) I (*the key*) A (*somebody*)
 (45b) M V (*lock*) O (*the door*) I (*the key*)

alors (44c) semble avoir la même structure sous-jacente que (44b); elle s'en distingue par la 'non-passivation' du verbe. De tels verbes doivent apparemment être notés comme pouvant n'être pas passivés lorsque ni I ni A ne sont subjectivisés. Mais alors que (44a) et (44b) ont deux interprétations, ponctuelle et itérative, la phrase 'non passive' (44c) n'a que l'interprétation itérative, et semble en fait être marquée modalement. Dans le cadre de FILLMORE, il faudrait associer cette distinction soit à un trait de règle, soit à l'application vs non-application d'un processus transformationnel. Tandis que, dans mon analyse, seules (44a) et (44c) contiennent un Instrumental, (44a) et (44b) comportent un Agent; par conséquent, la contrainte porte sur la phrase qui contient un Instrumental et pas d'Agent.

Autre possibilité: si l'on peut justifier que *the poison* dans (36) *Mary was killed by the poison* et (38) *The poison killed Mary* relèvent effectivement d'une relation casuelle différente de celle de *Jean* dans *Jean a cassé la branche*, alors *the poison* peut être noté comme I, mais aussi, dans l'esprit des propositions précédentes, comme A; tandis que les syntagmes en *with* de (40) sont I seulement. Dans cette analyse aussi, le problème de (44c) s'explique naturellement: le *with the key* de (44a) est seulement I, mais il y a un A effacé; le *by the key* de (44b) représente une conjonction I + A; le *with the key* de (44c) est de nouveau un simple I; le trait distinctif est que seule (44c) n'a aucune espèce de A. Le choix de cette analyse plutôt que celle qui rejette I dans (36) et (38) dépend de l'existence d'arguments montrant que ces phrases contiennent une relation casuelle autre que celle d'un simple A.³⁷

Passons maintenant aux observations de S. ANDERSON, à propos desquelles nous ferons le même type de remarques. S. ANDERSON part d'une série de phrases très étudiées dans la littérature récente³⁸ et moins récente, parmi lesquelles*:

- (46a) Jean a tartiné du beurre sur son pain.
 (46b) Jean a tartiné son pain avec du beurre.
 (47a) Jean a chargé trois valises dans la voiture.
 (47b) Jean a chargé la voiture avec trois valises.

³⁷ Pour d'autres problèmes concernant l'Instrumental, Cf. WALMSLEY, 1971; NILSEN, 1972, p. 21, 1973.

³⁸ Cf. par exemple PARTEE, 1971; FRASER, 1971; CHOMSKY, 1972; KILBY, 1973; MILLER, 1973; VESTERGAARD, 1973.

*N.d.T. Comme nous l'avons signalé p. 14, cette série d'exemples ne 'marche n pas bien en français; on a cependant préféré utiliser ici des exemples français même de grammaticalité douteuse plutôt que de risquer de faire perdre les distinctions sémantiques somme toute un peu subtiles, surtout dès que les transformations interviennent, des exemples anglais.

Selon l'analyse de FILLMORE, 1968a,³⁹ les phrases (a) et (b) ont le même schéma casuel, à savoir peut-être quelque chose comme:

- (48) [M V] L (*le pain*) I (*le beurre*) A (*Jean*)
 (49) [M V] B (*voiture*) I (*valise*) A (*Jean*)

avec objectivisation du Locatif/But dans les phrases (b). Or en réalité les phrases (a) et (b) ne sont pas synonymes, comme le montre (50), avec le singulier *une valise*:

- (50a) Jean a chargé une valise dans la voiture.
 (50b) Jean a chargé la voiture avec une valise.

la phrase (b) oblige à penser à une valise énorme (ou une toute petite voiture). Ainsi dans les phrases (b), l'Instrumental est conçu comme occupant/couvrant toute la dimension pertinente du Lieu/But.⁴⁰

De même les phrases:

- (51a) De grosses fourmis grouillent dans le jardin.
 (51b) Le jardin grouille de grosses fourmis.

semblent répondre au même schéma casuel:

- (52) [M V] O (*grosses fourmis*) L (*jardin*)

et ne diffèrent que par la subjectivisation de l'Objectif ou du Locatif. Mais, là encore, il y a une différence sémantique, et de même nature: dans (51b) les fourmis couvrent tout l'espace du jardin, alors qu'il n'en est pas nécessairement ainsi dans (51a). La distinction s'applique à d'autres alternances SP/SN postverbaux, avec le même verbe⁴¹ ou des verbes différents: cf. *La statue occupe le centre de la place. La statue se trouve au centre de la place.* S. ANDERSON appelle 'holistique' l'interprétation des exemples (b), et 'partitive' l'interprétation des exemples (a), et je garderai ici ses termes.

FILLMORE, 1968a, a lui-même signalé ces exemples et cette différence sémantique, dont il dit que c'est une question de 'focus'; il remarque que la dérivation transformationnelle du sujet et de l'objet pose certains problèmes sémantiques, mais il conclut qu'il est 'prêt à admettre la réintroduction, dans la partie grammaticale, de transformations qui aient un certain poids sémantique (de ce type très limité)'.⁴² Mais le 'focus' est manifestement, comme il semble le sentir lui-même, une étiquette assez inadéquate pour cette distinction. Et, plus important, la force de l'argument de ANDERSON est que c'est l'objet profond dans les phrases (46b-47b), quelle que soit la relation casuelle L ou But, qui reçoit l'interprétation holistique; CHOMSKY, 1972, soutient de même que c'est le choix du sujet profond de (51) qui est pertinent pour la distinction holistique/partitif.

³⁹ Pp. 47-48.

⁴⁰ FRASER, 1971, signale d'autres propriétés qui distinguent les membres de telles paires.

⁴¹ ANDERSON *op. cit.*, p. 391.

⁴² *Op. cit.*, p. 48, note 49.

CHOMSKY donne toute une série d'arguments destinés à montrer que l'effet de diverses transformations est de détruire la configuration de structure profonde pertinente, mais que, dans de telles circonstances, les interprétations restent constantes et ne sont pas influencées par le fait qu'un SN cesse d'être ou devienne sujet au cours de ces transformations. On a par exemple:

- (53a) De grosses fourmis étaient supposées grouiller dans le jardin.
 (53b) Le jardin était supposé grouiller de grosses fourmis.

De même, dit ANDERSON⁴³, le 'niveau structurel en question [où les interprétations holistique/partitif sont assignées aux phrases] doit précéder l'application de transformations plus ou moins bien connues. puisque les phrases (54) ont la même interprétation partitive que (47a) et les phrases (55) la même interprétation holistique que (47b):

- (54a) [?]La valise sera facile pour Jean à charger dans la voiture.
 (54b) [?]La valise est sûre d'être chargée par Jean dans la voiture.
 (54e) C'est la valise que Jean est sûr de charger dans la voiture.
 (54d) C'est dans la voiture que Jean est sûr de charger la valise.
 (55a) [?]La voiture sera facile pour Jean à charger de valises.
 (55b) [?]La voiture est sûre d'être chargée de valises par Jean.
 (55e) C'est la voiture que Jean est sûr de charger de valises.
 (55d) C'est de valises que Jean est sûr de charger la voiture*.

C'est donc un argument à l'appui de configurations prétransformationnelles par rapport auxquelles les notions de sujet et objet profonds peuvent être définis et qui contribuent de manière fondamentale aux règles d'interprétation sémantique. Là de nouveau, le raisonnement est qu'il y a une généralisation qui nécessite très exactement les configurations profondes proposées par CHOMSKY, 1965.

De plus ces configurations sont associées à un niveau qui présente les autres propriétés caractéristiques de la structure profonde. Ainsi, alors qu'il y a des verbes qui permettent soit à l'Objectif, soit au Lieu/But d'apparaître en position objet (comme *badigeonner*, *charger*), d'autres verbes ne peuvent prendre qu'une des deux variantes:

- (56a) Jean a tartiné de la confiture sur le pain.
 *Jean a couvert de la confiture sur le pain.
 (56b) Jean a tartiné le pain de confiture.
 Jean a couvert le pain de confiture.
 (56c) Jean a saupoudré du sucre sur le gâteau.
 Jean a mis du sucre sur le gâteau.
 (56d) Jean a saupoudré le gâteau de sucre.
 *Jean a mis le gâteau avec du sucre.

Il y a également le fait que le syntagme prépositionnel, mais non le SN, est facultatif dans les deux variantes si le verbe les admet toutes deux ou dans la seule variante quand il n'y en a qu'une:

⁴³ *Op. cit.*, p. 390.

*N.d.T. Toutes ces phrases sont grammaticales en anglais, voir note p. 34.

- (57a) Jean a saupoudré du sucre.
 (57b) Jean a mis du sucre.
 (57e) Jean a saupoudré le gâteau.
 (57d) *Jean a mis (sur) le gâteau. (anomal dans l'interprétation en question)

Selon ANDERSON, on peut facilement rendre compte de ces faits si le niveau auquel l'objet profond est défini est également celui auquel les contraintes de sélection sont établies (cf. [56]) et celui auquel la sous-catégorisation stricte est pertinente; ainsi les verbes étudiés choisissent le cadre (58):

- (58) ___SN(SP)

mais saupoudrer a deux interprétations possibles pour la suite 'SN(SP)', tandis que couvrir n'en a qu'une et mettre n'a que l'autre. Toute cette gamme convergente de phénomènes peut donc sembler confirmer la conception de la structure profonde de CHOMSKY.

Mais là encore, les relations casuelles permettent une description naturelle, même si on laisse de côté la possibilité d'une description lexicaliste, et là de nouveau à condition qu'on abandonne la contrainte (c) pour admettre plusieurs relations casuelles par SN. De fait nous allons voir qu'il y a lieu de préférer l'explication de la grammaire casuelle, même en dehors du fait que les configurations à sujet/objet profonds n'ont pas de justifications indépendantes.

Commençons par rejeter une possibilité qui pourrait avoir une certaine séduction, mais qui se révèle néanmoins insatisfaisante. Elle consisterait à ne plus soutenir que les phrases (a) et (b) de (46) par exemple* ont le même schéma casuel (48) et à dire que seul le syntagme en *avec* (*avec de la peinture*) est un I dans la phrase (b), *de la peinture* dans la phrase (a) étant un O. Néanmoins il paraît douteux que le même syntagme en *avec* des exemples (b) puisse être un Instrumental. On remarquera qu'on peut ajouter un Instrumental à une phrase comme (46b), témoin (59), que cependant la succession des *avec* rend un peu maladroite, aussi bien qu'à (46a), témoin (60):

- (59) [?]Jean a badigeonné le mur avec de la peinture avec un grand pinceau.
 (60) Jean a badigeonné de la peinture sur le mur avec un grand pinceau.

Cette relation Instrumentale serait donc en conflit avec le principe (a); ceci a été observé par plusieurs auteurs.⁴⁴ VESTERGAARD⁴⁵ signale de plus des exemples comme:

- (61a) The gardener stripped the bark of/the tree.
 (Le jardinier a ôté l'écorce de l'arbre).
 (61b) The gardener stripped the tree of its bark.
 (Le jardinier a dépouillé l'arbre de son écorce)

où le syntagme n'est pas introduit par *with* et est encore plus difficile à concevoir comme un Instrumental; VESTERGAARD conclut que tous ces syntagmes 'sont simplement des Objectifs'. Il

⁴⁴ Cf. LJUNG, 1970, pp. 54-55; PARTEE, 1971, p. 21; HUDDLESTON, 1971, p. 116; VESTERGAARD, 1973, pp. 85-86

⁴⁵ *Id.*, p. 86.

semble bien en effet que ni les syntagmes en *avec* ni leurs correspondants objets puissent plausiblement être considérés comme des simples Instrumentaux.

Mais il y a encore une autre raison, peut-être plus importante, de dire que cette analyse en Instrumental est peu intéressante dans le présent contexte; c'est qu'elle n'apporte aucune lumière sur l'origine de la distinction sémantique entre les phrases (a) et (b) dans les couples (46), etc., distinction qu'ANDERSON désignait par holistique vs partitif pour l'autre syntagme (*le mur*, *le jardin*). Et la même remarque s'applique aussi si, dans une grammaire admettant plusieurs relations casuelles par SN, on analyse *de la peinture* dans (46a) comme étant seulement O, et *de la peinture* dans (46b) comme étant [O, I].⁴⁶ Mais dans une telle grammaire, on peut concevoir que l'autre syntagme, c'est-à-dire (*sur*) *le mur* dans (46) n'ait pas les mêmes relations casuelles dans (a) et dans (b), plus précisément que la variante holistique (b) figure avec une relation casuelle de plus.⁴⁷ Examinons maintenant cette possibilité.

Nous avons déjà vu qu'il pourrait être nécessaire d'assouplir le principe (a) pour permettre deux exemples de O par proposition. Supposons maintenant que deux SN de (46b) soient des Objectifs, mais que l'un d'eux, celui qui est extérieurement Locatif dans (46a), soit en même temps un L. On aurait ainsi les schémas casuels suivants (avec la terminologie introduite pour distinguer une grammaire permettant plus d'une relation casuelle par SN):

- (62a) pour (46a) [abs] (*peinture*) [loc] (*mur*) [erg] (*Jean*)
 (62b) pour (46b) [abs] (*peinture*) [loc,abs] (*mur*) [erg] (*Jean*).

Du point de vue sémantique, ceci concorde bien avec l'interprétation normale de Abs, qui est 'exhaustive. comme on le voit dans:

- (63) Jean a lu le livre.

à moins naturellement que des phénomènes aspectuels ne prennent le pas sur cette interprétation:

- (64) Jean était en train de lire le livre.
 (65) Jean était en train de badigeonner le mur avec de la peinture.

Et du point de vue de la distribution, Abs est sujet dans les phrases passives et intransitives, objet dans les phrases actives, ce qui correspond bien à la distribution de l'interprétation holistique. Tout ce qu'il est nécessaire d'ajouter est une condition selon laquelle, dans la hiérarchie des cas, [cas + abs] est supérieur à un simple [abs], bien qu'inférieur à [... erg]. Ainsi en (46b) *le mur* devient l'objet et c'est le sujet de la passive correspondante.

Une telle analyse s'applique aussi à une phrase comme (43a) *La statue occupe le sommet de la colline*, où la position objet du Locatif dans l'active et sa position sujet dans la passive:

- (66) Le sommet de la colline est occupé par la statue.

⁴⁶ *Id.*, p. 87.

⁴⁷ *Id.* §3

*(51a) *De grosses fourmis grouillent dans le jardin*; (51b) *Le jardin grouille de grosses fourmis*.

de même que le caractère holistique, sont associées à la spécification [loc,abs], tout comme la position sujet de statue dans l'active et après par dans la passive sont associées à [erg,abs]. Fait plus significatif encore, cette analyse s'applique sans autre extension aux exemples du type (51)*:

- (67a) pour (51a): [abs] (*fourmis*) [loc] (*jardin*)
 (67b) pour (51b): [abs] (*fourmis*) [loc,abs] (*jardin*)

Dans (51b) [loc,abs] est supérieur à [abs] et devient donc le sujet; dans (51a) [abs] est supérieur à [loc]. Ainsi, avec cette distribution de Abs et le recours à la hiérarchie casuelle décrite, on peut rendre compte, d'une part, de la distinction sémantique dont notre discussion est partie et, d'autre part, de la variation de sujet et d'objet.

Ainsi il existe une description plausible, en termes des seules relations casuelles, des phénomènes examinés par S. ANDERSON. Le renvoi au sujet et à l'objet profonds est donc inutile, et cette question n'apporte aucune confirmation aux propositions faites par CHOMSKY, 1965, à ce sujet. Et non seulement ces notions sont redondantes mais de plus l'analyse qui attribue la distinction holistique/partitif à de telles configurations laisse échapper une généralisation. En effet deux règles d'interprétation sémantique vont être nécessaires, une pour les sujets profonds dans les cas comme (51), et une autre pour les objets profonds dans les cas comme (46). Dans notre analyse casuelle au contraire, l'interprétation holistique s'explique par le seul fait de la présence de Abs.

Dans le système de FILLMORE, les verbes comme couvrir, cf. (56), devront être marqués comme n'admettant pas l'objectivisation du Locatif, cependant que les verbes comme mettre, cf. (56d) devront être marqués comme la subissant obligatoirement. S. ANDERSON soutient que son analyse permet d'éliminer cette nécessité: tous ces verbes *badigeonner*, *charger*, *couvrir*, *mettre* ont le même cadre ___SN(SP), mais 'les verbes comme *badigeonner*, *charger*, *saupoudrer* ont deux interprétations possibles du SP, tandis que les verbes comme *couvrir*, *décorer*, d'une part, et *mettre*, *jeter*, de l'autre, n'ont qu'une seule interprétation du SP, différente pour les deux séries'.⁴⁸ Mais est-ce vraiment une amélioration de dire (car c'est à cela que cette analyse revient) que, en ce qui concerne la sélection, il y a deux verbes charger qui se trouvent tous deux entrer dans le même cadre, mais qui ont leurs contraintes respectives inverses, le SP de l'un correspondant au SN de l'autre et vice versa? Il faut signaler aussi que la sous-catégorisation proposée est inadéquate pour certains verbes de ce type, dont le SP n'est pas facultatif (*John jammed a pencil into the jar.*! **John jammed a pencil*). De plus, S. ANDERSON ne présente aucune donnée justifiant l'hypothèse que le SP est absent en structure profonde même dans des cas comme ceux de (57), et donc facultatif dans le cadre (58). De toutes façons, la question est sans importance ici, puisqu'on peut faire place à cette hypothèse de S. ANDERSON en rendant dans le cadre (68) le [abs] facultatif pour les verbes *badigeonner* et *couvrir* et le [loc] facultatif pour *mettre*. La phrase anormale *Jean a badigeonné sur le mur*, qui correspondrait à l'absence des deux Abs, est bloquée par une contrainte disant que toute proposition doit contenir un Absolutif, cf. plus loin. Pour le cas de *jam*, on peut faire appel aux parenthèses chevauchantes de FILLMORE, avec une spécification [(loc) & (abs)] qui exige qu'un des deux éléments facultatifs soit présent; ou bien on peut poser une convention disant que, si toutes les étiquettes casuelles pour un nœud donné sont marquées comme facultatives, alors au moins une doit être présente dans tout exemple (sauf si le nœud lui-même est facultatif). Je ne

⁴⁸ *Op. cit.*, pp. 394-395.

vois pas du tout comment S. ANDERSON pourrait spécifier que le SP est facultatif seulement dans une des interprétations, si ce n'est en ayant des entrées lexicales distinctes. D'ailleurs ce caractère facultatif du SP rend un peu paradoxale son affirmation selon laquelle 'des verbes comme charger ont deux interprétations possibles du SP qui les suit'.

Dans l'analyse admettant les relations casuelles multiples à laquelle nous sommes arrivés, les trois classes de verbes se distinguent par leurs cadres (réduits aux points pertinents):

- (68) *badigeonner* + [___[abs] [loc(abs)] [erg]]
 couvrir + [___[abs] [loc,abs] [erg]]
 mettre + [___[abs] [loc] [erg]]

Les deux possibilités pour *badigeonner* s'expliquent par la présence facultative de Abs en conjonction avec Loc, présence qui est obligatoire avec *couvrir* et qui est exclue avec *mettre*.

Ainsi, les critiques apparemment fondamentales de DOUGHTERTY et S. ANDERSON à l'égard de la grammaire casuelle ne réussissent pas, en fin de compte, à confirmer l'analyse chomskyenne des fonctions sous-jacentes. Elles orientent plutôt vers ce que je considère comme une conception plus adéquate des rapports entre les relations casuelles et les SN, à savoir le rejet de la contrainte exigeant que tout SN soit associé à une seule relation casuelle. Nous venons de voir les critiques essentielles (et quelques autres moins fondamentales) qu'on a adressées aux premières versions de la grammaire casuelle, et les conséquences de ces critiques. Nous devons maintenant passer à la nature de la grammaire qui permettra des représentations telles que celles que j'ai données, avec en particulier des SN représentant plusieurs relations casuelles (dorénavant abrégé en 'multi-RC').

6. Sous-catégorisation des prédicats et dépendance

Nous venons de voir diverses raisons de penser qu'un même SN doit pouvoir être associé, dans la structure sous-jacente, à plus d'une relation casuelle. Il est clair que ceci nous conduit à repenser la manière dont les nœuds sont introduits, et en particulier la manière dont le SN approprié doit être associé à la ou les relations casuelles adéquates. Les règles de FILLMORE, étudiées en 3 reposaient sur l'hypothèse que, pour chaque SN, il n'y a qu'une relation casuelle. Voyons donc la gamme de possibilités que nous devons incorporer, étant donné les observations faites jusqu'ici.

Nous avons constaté qu'il y a des verbes, comme *connaître*, cf. l'étude de la phrase (42), qui apparaissent dans le cadre:

- (69) *connaître* + [___ [abs] [loc,erg]]

D'autres verbes comme *occuper*, cf. l'étude des phrases (43) et (66), ont le cadre:

- (70) *occuper* + [___ [loc,abs] [abs,erg]]

Les phénomènes signalés par S. ANDERSON nous ont conduit à dire que les verbes *badigeonner*, *couvrir* et *mettre* ont le cadre (68), cf. ci-dessus, et un verbe comme *grouiller*, cf. (67), a le cadre:

- (71) *grouiller* + [___ [abs] [loc(abs)]]

Le verbe *contenir* a le même cadre, mais avec le second Abs obligatoire. Et nous pouvons aussi rendre compte de certaines des observations de HUDDLESTON, cf. 4, si un verbe comme *bouger* a le cadre:

(72) *bouger* + [___ [abs(erg)] (erg)]

qui permet les trois possibilités illustrées en (73) – celle dans laquelle les deux Erg seraient présents est éliminée par la contrainte qui exclut plus d’une relation casuelle de chaque type par proposition (à l’exception de Abs):

(73a) La pierre a bougé. [abs]
 (73b) Jean a bougé. [abs, erg] ou [abs]
 (73c) Jean a bougé la pierre. [abs] [erg]

(Je laisse de côté ici la question de savoir si *bouger* demande aussi d’autres relations casuelles, par exemple directionnelles; nous y reviendrons cidessous.) Dans cette nouvelle analyse, Abs est obligatoire dans le cadre casuel de *bouger*, et il ne semble que ce caractère obligatoire de Abs se vérifie en général. Je poserai donc une contrainte générale selon laquelle toute proposition doit contenir au moins un Abs.

Nous nous trouvons donc confrontés au problème de spécifier quels cas peuvent co-occurrencer (a) à l’intérieur d’une même proposition, (b) en association avec un même SN. Il y a aussi le fait que les cadres casuels sont maintenant devenus sensiblement plus complexes que ceux de l’analyse de FILLMORE. Et malgré cela il y a encore des généralisations qu’ils ne permettent pas d’énoncer. Par exemple la conjonction [abs,erg] n’est possible dans une proposition qui contient aussi Loc que si le Loc est également Abs, cf. (70). (Certaines exceptions apparentes seront examinées en 7.) Pour indiquer ce type de fait, il faudrait compliquer encore de manière *ad hoc* la notation des cadres casuels. Certains de ces problèmes au moins peuvent être résolus si les relations casuelles sont introduites en fonction de la sous-catégorisation du prédicat, au lieu de l’inverse.⁴⁹ Autrement dit, il faut établir un ensemble de contraintes sur la notion de ‘prédicat. contraintes qui définissent les schémas possibles d’arguments.

Une formule simple pour ces contraintes consiste à utiliser la notation en traits. Etant donné les possibilités que nous avons vues, on peut associer aux prédicats (notés V) les traits suivants:

(74) V → $\begin{bmatrix} \text{loc} \\ \text{abs} \\ \text{erg} \end{bmatrix}$

Il s’agit de traits unaires (qui peuvent facilement être traduits en traits binaires)⁵⁰: cette règle doit être interprétée comme signifiant que le V peut ou non être sous-catégorisé selon chacun de ces trois traits Loc, ou Abs, ou Erg.⁵¹ Ceci permet huit types de prédicats possibles. Chaque

⁴⁹ Cf. J. ANDERSON, 1968a, 1969, 1971b.

⁵⁰ Sur les traits unaires cf. SANDERS, 1972.

⁵¹ Cf. J. ANDERSON, 1968a, etc.

type, associé à une série différente de TRAITS CASUELS, contenant de zéro à trois traits, correspond à une série différente de cas, comme en (75):

$$\begin{array}{ll}
 (75a) & V \rightarrow \text{abs} \\
 (75b) & \text{loc} \rightarrow \text{loc} \\
 (75c) & \left[\begin{array}{l} \text{erg} \\ \langle \text{abs} \rangle \end{array} \right] \rightarrow \text{erg/} \left\{ \begin{array}{l} \text{a. } \left[\begin{array}{l} \text{loc} \\ _ \end{array} \right] \\ \text{b. } \left[\begin{array}{l} \text{abs} \\ _ \end{array} \right] \\ \text{c. } _ \end{array} \right\} \\
 (75d) & \text{abs} \rightarrow \text{abs/} \left\{ \begin{array}{l} \text{a. } \left[\begin{array}{l} \text{loc} \\ _ \end{array} \right] \\ \text{b. } _ \end{array} \right\}
 \end{array}$$

(Il est clair que les règles (b), (c), (d) peuvent encore être regroupées puisque chacune spécifie seulement qu'un trait casuel donné entraîne la présence de la relation casuelle correspondante dans certains environnements; je conserverai cependant cette notation pour plus de clarté.) Les sous-règles de (75) sont strictement ordonnées; et chaque trait casuel ne peut intervenir à gauche de la flèche que dans l'application d'une seule règle par proposition. Ainsi, d'une part, les règles s'appliquent une seule fois au plus par proposition; d'autre part, si Abs et Erg figurent ensemble comme traits casuels, alors la règle (c) s'applique, et donc la règle (d) n'introduit pas de relation casuelle Abs. Autrement dit, le trait Abs, quand il est associé au trait Erg (sans Loc) détermine seulement l'addition de la relation casuelle Erg à la relation casuelle Abs introduite par (75a); il ne détermine pas l'insertion d'une seconde relation casuelle Abs. Voici maintenant ce que signifie chacune de ces règles.

- La règle (75a) dit que tout prédicat prend un argument Abs.
- La règle (75b) dit que tout prédicat locatif prend un argument Loc.
- La règle (75c) dit qu'un V ergatif-absolutif ajoute une relation casuelle Erg à un Abs déjà présent, et un Abs à Loc s'il y en a un (choix entre parenthèses angulaires); par ailleurs un V ergatif prend une relation casuelle Erg, ajoutée à un noeud déjà spécifié comme Loc s'il y en a un (2^e ligne), ou ajoutée comme noeud supplémentaire s'il n'y a pas de Loc (3^e ligne). Ainsi les deux premières options de cette règle sont associées à une multi-RC.
- La règle (75d) introduit un Abs (à condition que Abs n'ait pas déjà été pris dans la règle précédente) et, là encore, soit en association avec un Loc introduit par (75b), soit indépendamment.

Je laisse le lecteur vérifier la correspondance des ensembles de traits donnés en (76) avec les séries de cas suggérées:

$$(76a) \quad \left[\begin{array}{l} \text{loc} \\ \text{erg} \\ \text{abs} \end{array} \right] V \left[\begin{array}{l} \text{loc} \\ \text{abs} \end{array} \right] \left[\begin{array}{l} \text{abs} \\ \text{erg} \end{array} \right] \quad \textit{occuper}$$

(76b)	$\begin{bmatrix} \text{loc} \\ \text{abs} \end{bmatrix}$	V	abs	$\begin{bmatrix} \text{loc} \\ \text{abs} \end{bmatrix}$	<i>grouiller</i>
(76c)	$\begin{bmatrix} \text{loc} \\ \text{erg} \end{bmatrix}$	V	abs	$\begin{bmatrix} \text{loc} \\ \text{erg} \end{bmatrix}$	<i>connaître</i>
(76d)	$\begin{bmatrix} \text{erg} \\ \text{abs} \end{bmatrix}$	V	$\begin{bmatrix} \text{abs} \\ \text{erg} \end{bmatrix}$		<i>bouger</i>
(76e)	loc	V	loc	abs	<i>être</i> (+ lieu)
(76f)	erg	V	abs	erg	<i>bouger</i> (73b)
(76g)	abs	V	abs	abs	<i>être</i> (+ attribut équatif)
(76h)	—	V	abs		<i>bouger</i> (73a)

Le lecteur pourra également vérifier que la formation de sujet et d'objet est conforme à la hiérarchie des cas proposés plus haut, à savoir:

(77) [erg], [cas,abs] [abs]

Dans les phrases actives, un noeud étiqueté Erg (quoi qu'il puisse y avoir avec) est le sujet préféré; un noeud étiqueté Abs avec une autre relation casuelle vient ensuite; et enfin, à défaut des précédents, un simple Abs. Pour l'objet, s'il y a un Erg (ou dans les passives), c'est le [cas,abs] qui devient Objet (ou sujet dans les passives), sinon c'est le Abs, ou rien du tout.

Une autre conséquence de cette proposition est, que les cadres casuels complexes issus de la discussion de 5 peuvent être éliminés. Les prédicats sont simplement sous-catégorisés lexicalement en termes des traits Loc, Erg et Abs. Les batteries (lesquelles parmi les cas étiquettent un noeud unique, etc.) sont définies par (75). Ainsi *connaître* par exemple est un V, il est de plus [loc,erg]; il prend donc la batterie de cas donnée en (76); et même *move* est simplement [V (erg(abs))].

Les batteries de cas sont définies strictement par la sous-catégorisation du verbe et les règles (75). Le rôle des cas consiste simplement à étiqueter celui des arguments (SN) qui correspond à la présence d'un ou plusieurs traits donnés dans la structure componentielle du prédicat, et ainsi à définir sa ou ses fonctions.⁵² Une autre possibilité serait que les arguments soient simplement identifiés par un ordre séquentiel; mais un ordonnancement des arguments indépendants de l'étiquetage casuel est arbitraire;⁵³ et bien souvent l'identification des arguments dépend manifestement plus des étiquettes casuelles que de l'ordre: l'ordre intervient principalement quand l'étiquetage (ou son caractère distinctif) est détruit, comme dans la formation de sujet/objet en français ou en anglais.

Manifestement (74) et (75) devront être modifiés avec l'introduction d'autres relations casuelles. Je pense cependant quant à moi que le nombre de relations casuelles autres que celles que nous avons vues, Abs, Erg, Loc, est très réduit, et qu'en fait il est limité à une, à savoir ABL(ATIF), cf. le cas Source de FILLMORE. Ainsi la modification à apporter à (74/75) est peu importante, c'est une simple addition – mais n'anticipons pas sur la prochaine section.

⁵² Cf. les 'foncteurs ' de CARNAP, 1958, §18; et voir aussi MCCOY, 1969; NILSEN, 1972; COOK, 1973.

⁵³ Cf. les problèmes rencontrés par KILBY, 1973.

Je vais conclure cette section 6 par la description rapide d'une tentative pour donner aux grammaires casuelles une base formelle adéquate. Mais avant d'abandonner définitivement ce dont nous venons de parler, remarquons encore que l'analyse proposée a pour conséquence que le choix du sujet et de l'objet est déterminé simplement par les relations casuelles qui figurent dans la proposition, en particulier par la distribution de Erg et de Abs. Si ceci est exact, alors les couples comme *aimer/plaire* doivent finalement⁵⁴ avoir des relations casuelles différentes puisqu'ils n'ont pas le même choix de sujet/objet. Et il semble effectivement qu'il y ait une certaine justification à cette idée. DANES, 1968, et KIRKWOOD, 1973, soutiennent que l'objet de *aimer* est Objectif, alors que le sujet de *plaire* est Source (Ablatif); KIRKWOOD signale des paraphrases ablatives de *plaire*:

- (78a) Ce travail plaît à Jean.
 (78b) Ce travail donne du plaisir à Jean.
 (78c) Jean lire du plaisir de ce travail.

et des paraphrases non ablatives de *aimer*:

- (79a) Il aime ce travail.
 (79b) Il a de l'amour pour ce travail.

et il commente le couple:

- (80a) J'ai formidablement aimé la pièce.
 (80b) La pièce m'a formidablement plu.

de la manière suivante: 'Dans (80a) j'aimerais suggérer que l'adverbe formidablement porte sur la manière dont j'ai réagi à la pièce, tandis que dans (80b) il concerne la manière dont la pièce m'a affecté.' On pourrait donc avoir:

- (81) *aimer* [___ [abs] [loc,erg]]
 plaire [___ [loc,abs] [abl,erg]]

c'est-à-dire que *aimer*, comme *connaître*, posséder, a un sujet [loc,erg] et *plaire* a un sujet [abl,erg].

Il y a naturellement aussi les paires actif/passif. Sauf si on donne au passif une interprétation lexicaliste, cette alternance paraît contredire la conclusion ci-dessus, à savoir que les sujet et objet sont déterminés, étant donné la structure casuelle. J'ai précédemment traité⁵⁵ le passif par un trait sur le prédicat qui, dans certaines circonstances, se traduit par la présence d'une copule avec une forme adjectivale, et qui, dans le cas du passif, met Erg hors jeu dans la hiérarchie du sujet. Mais, comme je le signalais alors, une telle analyse se heurte à diverses difficultés sémantiques et syntaxiques, et je pencherai plutôt maintenant pour une dérivation à partir d'une structure complexe.⁵⁶ Quoi qu'il en soit, une analyse purement transformationnelle à partir d'une phrase simple n'a pas jusqu'ici été bien confirmée. Si elle l'était, elle

⁵⁴ Cf. p. 26 [ph (17)].

⁵⁵ J. ANDERSON, 1971b.

⁵⁶ Cf. J. ANDERSON, 1972, 1973d; DILLON, 1971.

n'apporterait quand même aucun appui à l'optique chomskyenne de la structure profonde; ce serait simplement un cas où le choix du sujet est, finalement, facultatif.

Les suggestions que je viens de développer ont pour effet de souligner le rôle central du prédicat dans la proposition: il régle ou détermine les relations casuelles. Ce fait et d'autres propriétés de la grammaire casuelle trouvent une interprétation très naturelle grâce à la notion de **DEPENDENCE**. Et diverses propositions allant dans ce sens ont été récemment faites.⁵⁷ Nous allons en particulier examiner celles de ROBINSON et de J. ANDERSON.

La formalisation d'une grammaire syntagmatique ne permet pas d'exprimer la notion de 'tête d'une construction'. Une telle grammaire définit comme bien formé un ensemble de suites terminales, c'est-à-dire de suites construites à partir du vocabulaire (terminal) d'une langue, et associe à chaque suite une ou plusieurs parenthésisations en constituants, où chaque parenthèse porte une étiquette indiquant son type de constituant, comme l'illustre schématiquement (82):

$$(82) \quad [\gamma[\alpha[v a]_v [w b]_w]_\alpha [x c]_x [\beta[\gamma d]_\gamma [z e]_z]_\beta]_\gamma$$

où 'a, b...' sont des items lexicaux (vocabulaire terminal) de la langue, où 'V, W...' sont des catégories lexicales et où ' α, β, γ ' sont des catégories prélexicales (marquant des constructions de 'plus haut' niveau). A l'intérieur de la construction $[\alpha \dots]_\alpha$, les éléments V et W sont des constituants immédiats équipollents. Supposons cependant qu'il existe des critères en vertu desquels un des éléments de chaque construction est sélectionné comme étant la 'tête' de la construction, et supposons qu'on a des raisons de penser qu'une telle notion (ou des représentations réalisant une telle notion) est pertinente pour la formulation de certaines autres généralisations grammaticales. Supposons par exemple que nos critères sélectionnent *b*, c'est-à-dire l'élément W, comme la tête de α , *d* comme la tête de β , et *c* (c'est-à-dire l'item appartenant à la catégorie X) comme la tête du syntagme total γ . Comment représenter ceci?

Adoptons comme moyen de marquer que ' α ' est un syntagme 'W. c'est-à-dire un syntagme qui a 'W' pour tête, la notation qui consiste à substituer le symbole 'W' à toute occurrence de ' α '; 'W' marque alors à la fois la catégorie lexicale qui est la tête de la construction et la construction elle-même. On peut distinguer les occurrences lexicales par un symbole supplémentaire '*', comme en (83):

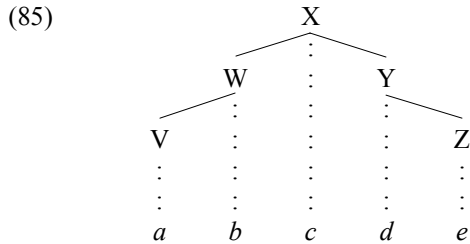
$$(83) \quad [x[w[v a]_v [w^* b]_{w^*}]_w [x^* c]_{x^*} [\gamma[\gamma^* d]_{\gamma^*} [z e]_z]_\gamma]_x$$

Mais, étant donné une parenthésisation stricte, la distribution de '*' est suffisante pour spécifier à la fois la tête et la construction dont c'est la tête, comme en (84) où tous les symboles de catégorie préterminale ont été omis:

$$(84) \quad [[v a]_v [w^* b]_{w^*}]_w [x^* c]_{x^*} [\gamma[\gamma^* d]_{\gamma^*} [z e]_z]_\gamma]_x$$

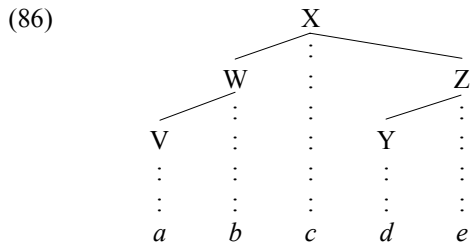
On peut également représenter cette information structurelle sous forme d'arbre, comme en (85):

⁵⁷ ROBINSON, 1970a; J. ANDERSON, 1971a, b, c, par exemple.



où la tête de chaque construction étiquette un nœud d'où divergent des branches qui aboutissent aux modificateurs de la tête. On dit que la tête REGIT les modificateurs qui, eux, DEPENDENT (immédiatement) de la tête. Les lignes en pointillés attachent les items lexicaux aux catégories lexicales (qui sont maintenant les seules catégories). Ces lignes sont le correspondant d'une fonction d'attribution de catégorie, qui projette des catégories sur des items lexicaux. La nature des règles qui spécifient les dépendances est sans problème: elles ont simplement à spécifier, pour toute tête, quels peuvent être ses dépendants (immédiats), et l'ordre relatif des membres de la construction; je ne développerai pas ce point plus longtemps ici.⁵⁸

Si c'est l'item *e* par exemple, c'est-à-dire l'élément 'Z', qui est choisi comme tête de β , on a alors la représentation de dépendance:



La représentation syntagmatique (82) est indéterminée entre (85) et (86). Ainsi s'il existe des critères qui conduisent à poser une tête unique pour une construction, alors les représentations de dépendance sont *ceteris paribus* préférables aux représentations syntagmatiques en ce qu'elles incorporent cette propriété structurale. Et une telle position est encore plus forte s'il existe des raisons indépendantes de préférer des représentations de ce type. ROBINSON⁵⁹ par exemple a ainsi montré que: a) il semble y avoir des généralisations qu'on ne peut énoncer qu'en faisant référence à la tête de construction, et b) les représentations de dépendance éliminent la nécessité de règles d'élagage dont la fonction est de faire disparaître des catégories prélexicales indésirables et trompeuses, qui restent après l'application de règles effaçant la plupart des constituants qu'elles dominent. Mais plutôt que d'étudier directement cette question, tournons-nous plutôt vers la sélection des têtes, en particulier dans une grammaire casuelle.

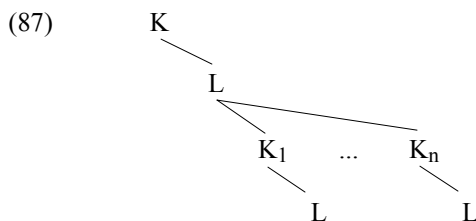
On peut délimiter, de manière intuitivement plausible, les têtes de diverses constructions en posant qu'une tête doit être une catégorie lexicale obligatoire qui soit CARACTÉRISTIQUE (le la construction en question. Par 'caractéristique' on entend simplement qu'elle sert à

⁵⁸ Cf. HAYS, 1964; ROBINSON, 1970b; pour les structures de dépendance en phonologie, cf. ANDERSON et JONES, 1971; cf. aussi TESNIERE, 1959.

⁵⁹ ROBINSON, 1970b.

différencier cette construction des autres. Ainsi le K des syntagmes casuels de FILLMORE est la tête de cette construction: c'est une catégorie obligatoire, lexicale, et qui distingue fondamentalement un syntagme casuel d'un syntagme nominal. Le syntagme casuel est une construction exocentrique; néanmoins seul un des constituants obligatoires satisfait aux autres critères pour une tête. Les SN sont le plus souvent analysés comme endocentriques, avec le N comme tête obligatoire, lexicale et caractéristique. La tête de la proposition est le prédicat: il n'y a pas d'autre catégorie lexicale à ce niveau. En ce qui concerne la phrase, ROBINSON⁶⁰ pense que sa tête est un élément T(type) 'qui porte le trait de temps et un trait qui détermine si la phrase est interrogative ou déclarative' – ce constituant pourrait être partiellement analogue à la Modalité de FILLMORE, mais le statut et la composition de Modalité ne sont pas assez clairs pour qu'on puisse trancher. En ce qui me concerne, je ne pense pas que l'existence du constituant Modalité (ou d'un tel élément, comme T) puisse être confirmée.⁶¹

ROBINSON⁶² en arrive ainsi à des représentations comme:



où L = N, V ou Adj. Dans de telles représentations, la catégorie K figure à la place de O, A, etc., qui sont redéfinis comme étant 'des traits INHERENTS des TETES des constituants compléments [= syntagmes casuels], à savoir les K, c'est-à-dire les prépositions en anglais'.⁶³ Ainsi les faits de sous-catégorisation stricte sont séparés des faits de sélection, le cadre casuel étant interprété comme un trait de sélection. On dira alors qu'un verbe comme *open* prend pour complément un syntagme casuel obligatoire et deux syntagmes casuels facultatifs (sous-catégorisation stricte) et qu'il sélectionne des K qui ont pour traits inhérents [+ O] et (facultativement) [+ A] et [+ I] – tout comme un K qui est [+ A] ou [+ D] choisit une tête de SN qui est [+ animé].

Pour cette dernière contrainte cependant, ROBINSON choisit de la formuler par une règle de redondance syntaxique, qui dit en substance que si un nom [– animé] figure après une préposition marquée comme Agentive ou Dative, la phrase est déviante.⁶⁴ On ne voit pas bien pourquoi ce système n'est pas étendu aux contraintes prédicat/K. Une telle extension rapprocherait cette formulation de celle que nous avons développée plus haut, dans laquelle les relations casuelles sont déterminées par la sous-catégorisation du verbe, cf. (74) et (75).

De plus, cette séparation en sous-catégorisation stricte et sélection pose certains problèmes. On remarquera par exemple que le cadre de sous-catégorisation stricte est entièrement prédictible à partir du cadre sélectionner: si un verbe sélectionne un K [+ O] et

⁶⁰ ROBINSON, 1970b, §§3 et 5.

⁶¹ Cf. J. ANDERSON, 1972, et ANDERSON et JESSEN, 1973, pour une analyse du temps en l'absence d'un tel constituant.

⁶² ROBINSON, *op. cit.*, §10.

⁶³ *Id.* p. 71.

⁶⁴ *Id.* p. 73.

facultativement des K [+ A] et [+ 11], alors il se construit nécessairement avec un syntagme casuel obligatoire et deux facultatifs. Le caractère facultatif doit être mentionné dans les deux cadres - sans quoi il faudrait une autre contrainte pour éviter que ce ne soit le syntagme obligatoire qui soit marqué facultatif dans le cadre sélectionnel. De plus, comme ROBINSON elle-même le fait remarquer⁶⁵, ou bien toutes les règles qui ajoutent les traits casuels aux K 'sont dépendantes du contexte, ou bien il faut une convention générale pour empêcher que deux K dans une même construction P ne reçoivent le même trait casuel'. Dans le système proposé plus haut, ceci est fait par la règle (74). L'une des caractéristiques de la distinction entre sous-catégorisation stricte et sélection telle que l'avait décrite CHOMSKY, 1965, était une différence de domaine: les items lexicaux sont sous-catégorisés en fonction des catégories qui sont 'sœurs' de la catégorie dominant immédiatement l'item, ainsi un item inséré sous V est sous-catégorisé en fonction des 'sœurs' de V, c'est-à-dire des constituants immédiats de SV. Les contraintes de sélection de V, elles, peuvent porter sur le sujet (profond) de la phrase, lequel est extérieur à la construction SV. Mais, dit ROBINSON⁶⁶, 'dans l'analyse de FILLMORE, il n'y a pas de sujet en structure profonde, et tout SN qui peut devenir le sujet est dominé par le P qui domine immédiatement V. Comme nous l'avons dit, c'est un des compléments de V... Alors la sélection et la sous-catégorisation opèrent dans le même domaine'. Cette distinction semble difficile à maintenir. Si on fait simplement disparaître la sous-catégorisation en tant que telle des entrées lexicales, alors il faut une extension formelle des contraintes de sélection pour inclure les données concernant le caractère facultatif des constituants modificateurs.

D'un autre côté, on peut maintenant considérer les règles de (75) comme des règles de dépendance sensibles à différents traits du symbole complexe qui étiquette le nœud prédicat. C'est-à-dire qu'elles définissent la nature des dépendants que les prédicats exigent. De même, tous les nœuds qui dépendent immédiatement du prédicat, qu'une règle de redondance peut définir comme étant des 'cas', exigent un dépendant N; et il pourrait y avoir certains types de cas, c'est-à-dire des nœuds casuels ayant certains traits, qui exigent un étiquetage supplémentaire du nœud N (si, par exemple, on veut incorporer une contrainte sur [\pm animé]). De plus les prédicats imposent des contraintes aux N qui sont leurs arguments, c'est-à-dire qui dépendent de cas dépendant du prédicat, et aux prédicats subordonnés. (SEUREN, 1969, défend cette conception des contraintes de sélection même dans une grammaire à sujet/objet profonds.)

On aboutit ainsi à la conception d'une grammaire dans laquelle les contraintes sont uniformément exigées des dépendants par leurs gouvernants (immédiats ou non immédiats), et dans laquelle chaque nœud est associé à une étiquette complexe, si bien que les contraintes de sélection peuvent être formulées comme des restrictions sur les composants des étiquettes des nœuds dépendants. Il est vraisemblable de plus que 'verbe', 'nom', 'adjectif' ne figurent pas parmi les composants des étiquettes de nœuds: ce sont plutôt des classes définies par l'intersection de certains autres traits.⁶⁷ Je n'en dirai pas plus ici, mais cela conduit à un aspect de l'analyse de ROBINSON qui fait intervenir une question que nous avons jusqu'ici esquivée – je ne la traiterai pas néanmoins de façon très développée, parce que la décision est relativement indépendante des arguments pour ou contre les grammaires casuelles.

FILLMORE, 1968a, disait dans une note: 'J'adhère ici à la doctrine de POSTAL et LAKOFF, que je trouve parfaitement convaincante, selon laquelle les adjectifs constituent un sous-

⁶⁵ *Id.* p. 72.

⁶⁶ *Id.* p. 71.

⁶⁷ Cf. ANDERSON, 1973a.

ensemble des verbes'.⁶⁸ Manifestement aussi les noms en fonction prédicative ont certaines des propriétés attribuées à la classe verbe/adjectif.⁶⁹ Il y a diverses manières d'en rendre compte, qui sont fonction de questions empiriques en partie non résolues. On peut considérer que noms, verbes et adjectifs appartiennent à une même classe dite des PREDICATS, et ne se distinguent que de manière relativement superficielle.⁷⁰ On peut aussi considérer qu'ils appartiennent à des catégories distinctes, mais ont certains traits en commun.⁷¹ Ou bien, avec une base à traits comme celle que nous venons de présenter, ils peuvent relever d'une sous-classification croisée de manière à avoir certaines propriétés en commun.⁷²

ROBINSON⁷³, suivant CHOMSKY⁷⁴, maintient la distinction catégorielle entre N, V et Adj, et adopte une position lexicaliste concernant les nominaux dérivés: 'un grand nombre d'items figurent dans le lexique avec des traits fixes de sous-catégorisation stricte et de sélection, mais avec un choix pour les traits associés aux catégories lexicales Nom, Verbe et Adjectif'. Ainsi (88b) n'est pas dérivée d'une structure phrastique comme (88a):

- (88a) The enemy destroy the city.
 (88b) The enemy's destruction of the city.

C'est plutôt le nom lui-même qui prend la même série de compléments que le verbe. Mais si les noms non prédicatifs en général 'sont introduits dans les phrases au moyen de relatives'⁷⁵, alors la différence sur ce point entre la position 'lexicaliste' et la position 'transformationniste' revient simplement à ceci, dans une grammaire avec une base à traits du type considéré ici: dans un cas, le prédicat de la relative incluse dans le SN de (88b) est marqué depuis le début comme nominal; dans l'autre, cette spécification est dérivée à la suite d'une opération transformationnelle. Il n'y a pas nécessairement d'autres différences de structure sous-jacente. La solution de ce problème, bien que n'étant pas sans intérêt empirique⁷⁶, est indépendante des points cruciaux dans le débat sur la grammaire casuelle – nous aurons cependant l'occasion d'y revenir rapidement à propos de l'article de STAROSTA dans ce présent numéro.

7. Quelques autres possibilités

Les trois articles de ce numéro se distinguent chacun à leur manière du cadre présenté en 3, même avec les modifications proposées en 6. Celui de FILLMORE ne nécessite cependant pas grand-chose d'autre comme introduction, me semble-t-il; c'est sa propre synthèse de certaines des questions que nous avons examinées dans les pages précédentes, en particulier les contraintes de 4, et les problèmes qu'elles posent. Les deux autres s'écartent nettement, bien qu'à certains égards dans des directions opposées, du cadre vu en 3 et 4.

⁶⁸ FILLMORE, 1968a, note 36. Cf. LAKOFF *op. cit.* Une position analogue est adoptée dans LYONS, 1966, et J. ANDERSON, 1969.

⁶⁹ Cf. CHOMSKY, 1970.

⁷⁰ Cf. BACH, 1968.

⁷¹ Cf. CHOMSKY, 1970.

⁷² Pour une suggestion concernant cette sous-classification, cf. ANDERSON, 1973a.

⁷³ ROBINSON, 1970a.

⁷⁴ CHOMSKY, 1970.

⁷⁵ BACH, *op. cit.*; cf. aussi J. ANDERSON, 1973a, b, c, d.

⁷⁶ Cf. par exemple CHOMSKY, 1970; BOWERS, 1969; NEWMAYER, 1971.

‘Maximi Planudis in Memoriam’ examine (§1) quelques-unes des conséquences d’une interprétation localiste de certains phénomènes concernant fondamentalement ce que FILLMORE, 1968a, appelle le Datif, et tente (§§2-3) d’étendre les explications localistes à l’évolution grammaticale. Le cadre utilisé représente une interprétation, en termes de grammaire casuelle de dépendance du type de celle qui a été décrite en 5 et 6⁷⁷, d’une théorie sur les relations casuelles qui, bien que peu connue maintenant, a un arrière-plan historique considérable. C’est la théorie localiste, qui tient que toutes les relations casuelles s’opposent les unes aux autres en termes de localisation et de direction; c’est-à-dire que ces concepts ne sont pas limités aux exemples ayant des interprétations spatiales évidentes.⁷⁸

Les ‘localistes’ cherchent par exemple à montrer que divers ‘cas’ apparemment distincts sont des variantes contextuelles d’une relation casuelle qui a ailleurs des emplois manifestement spatiaux (cf. les ‘Datifs’ ci-dessous), on a montré que même les relations casuelles qui n’ont pas d’emploi spatial évident peuvent être légitimement décrites à l’aide de notions localisationnelles/directionnelles comme locatif/source/but (cf. le nominatif chez HJELMSLEV et l’ergatif de J. ANDERSON⁷⁹). La première hypothèse est en vérité adoptée même par des chercheurs qui ne semblent pas avoir été au courant de la tradition localiste⁸⁰; GRUBER et IKEGAMI proposent par exemple d’interpréter une gamme étendue de prédicats comme étant des ‘verbes de mouvement’. La seconde hypothèse, en particulier pour les nominatifs et les accusatifs, a conduit à des analyses ingénieuses, mais, en dernier ressort, assez peu plausibles. On a vu en 1 toutes les interprétations que peuvent avoir ces fonctions, et comme il est difficile d’associer un sens systématique, sans parler d’un sens localiste, à une notion telle que sujet. Mais les grammaires casuelles récentes ne se heurtent pas à ces difficultés parce qu’elles éliminent le nominatif et l’accusatif, pour des raisons indépendantes, des relations casuelles (sous-jacentes).⁸¹ Il semble donc que l’hypothèse localiste mérite d’être sérieusement envisagée une fois de plus, au moins en ce qui concerne les relations casuelles sous-jacentes.

Mon article ‘Maximi...’ est un pas dans cette direction, sur lequel je vais revenir. D’autres études récentes adoptent des analyses localistes pour la grammaire de la possession et de l’existence, interprétées comme locationnelles⁸², et pour la grammaire de l’‘aspect’ interprété comme locationnel/directionnel⁸³ ou comme locatif/directionnel⁸⁴. Sur ces deux points il y a, là encore, des antécédents historiques nombreux et, là encore, en grande partie sans qu’il y ait reconnaissance de la pertinence de la tradition localiste⁸⁵. Les analyses localistes et spécifiquement ‘existentialistes’ ont aussi été étendues récemment à la syntaxe des ‘prédicats

⁷⁷ Pour plus de détails cf. J. ANDERSON, 1971b, 1972.

⁷⁸ L’histoire de la tradition localiste et de ses adversaires est retracée, de manière assez personnelle, dans les premiers chapitres de HJELMSLEV 1935/1937. Sur MAXIMUS PLANUDES, érudit byzantin du XIII^e-XIV^e siècle, et initiateur présumé de cette théorie, cf. ROBINS, 1972.

⁷⁹ ANDERSON, 1971b, IV.

⁸⁰ Dans les travaux récents par exemple, GRUBER, 1965, 1967; IKEGAMI 1970, 1973; TALMY, 1973.

⁸¹ On en revient à une position plus proche de celle de WÜLLNER, 1827, que celle de HJELMSLEV, *op. cit.*

⁸² Cf. LYONS, 1967, 1968; CHRISTIE, 1970; J. ANDERSON, 1971b, II; BOADI, 1971; LI, 1972.

⁸³ Cf. ALLAN, 1970; MILLER, 1970, 1972b; VESTERGAARD, 1974.

⁸⁴ Cf. J. ANDERSON, 1972, 1973a; JESSEN, 1973.

⁸⁵ Pour l’aspect, voir les travaux de DARRIGOL, 1829, et GARNETT, 1846-1847, étudiés dans J. ANDERSON, 1973b, chap. 1, et dans l’introduction de ‘Maximi Planudis...’; certaines questions soulevées dans ce § sont aussi étudiées par exemple dans KILBY, 1973a, b; MILLER, 1973b.

symétriques' (comme *semblable/différent*)⁸⁶, de la déixis⁸⁷, de la quantification⁸⁸, de la négation⁸⁹ et de la coordination⁹⁰, et à l'expression linguistique de la vérité⁹¹. On a également étudié les questions temporelles⁹². Ainsi CLARK, 1973, étudie la base cognitive ('espace perceptuel') pour l'expression linguistique des relations spatiales et son extension aux relations temporelles; il fait remarquer, si je comprends bien, que la viabilité des analyses localistes dans d'autres sphères conduirait à penser que 'l'espace perceptuel' peut servir de source à notre structuration des relations plus abstraites en général. Indépendamment de l'intérêt intrinsèque et cognitif que ces analyses peuvent avoir, elles ont un avantage potentiel général pour la théorie des cas, à savoir une délimitation sémantiquement naturelle de la catégorie de cas et du nombre d'oppositions casuelles. La catégorie n'est plus nécessairement définie par la simple énumération de ses membres. Et si les oppositions casuelles sont limitées à localisation/direction, de telle manière que même les subdivisions locatives, inessif/adessif par exemple, ne sont pas d'origine casuelle (mais sont liées à la réduction de syntagmes nominaux contenant des prédicats comme 'intérieur. etc.⁹³), alors la théorie casuelle peut n'être plus viciée par le fait qu'on peut toujours faire appel à des 'cas nouveaux' (étant donné l'insuffisance des définitions de **3** et des contraintes de **4**, même avec la notion de distribution complémentaire servant à éliminer des non-distinctions, pour distinguer de manière parfaitement efficace les pseudo-cas des vrais candidats).⁹⁴

Dans le système casuel de 'Maximi.... il y a quatre relations casuelles, qui sont elles-mêmes définies par deux traits [localisation], [négation] (considérés ici comme indécomposables), comme le montre le tableau suivant:⁹⁵

(89)

RC	abs	erg	loc	abl
traits			loc	loc
		nég		nég

'Loc' recouvre 'localisation' et 'but' (ou allatif), ce dernier étant interprété comme un Loc dans une proposition qui contient aussi un Abl. Cette analyse et la distinction de Loc et Abl par le trait nég (concernant la direction), sont confirmées par les relations d'implications qu'entretiennent les phrases (a) et (b) des couples suivants:

(90a) John has gone to London (John est allé à Londres).

(90b) John is in London (John est à Londres).

(91a) John has gone from Edinburgh (John est parti d'Edimbourg).

⁸⁶ Cf. J. ANDERSON, 1973d.

⁸⁷ Cf. LYONS, 1973; THORNE, 1972.

⁸⁸ Cf. J. ANDERSON, 1973b, e; J. ANDERSON et JESSEN *op. cit.*; MILLER, 1972a.

⁸⁹ Cf. J. ANDERSON, 1973c, 1974.

⁹⁰ Cf. J. ANDERSON, 1974.

⁹¹ Cf. J. ANDERSON, 1974; cf. aussi les arguments de HURFORD, 1973.

⁹² Cf. J. ANDERSON, 1972; J. ANDERSON et JESSEN *op. cit.*

⁹³ Cf. LANGACKER, 1973.

⁹⁴ Cf. MARINO, 1972; FLETCHER, *op. cit.*

⁹⁵ Cf. J. ANDERSON, 1973a, chap. I, pour plus de détails.

(91b) John is not in Edinburgh (John n'est pas à Edimbourg).

(dans les exemples (a), le second cas locatif n'est pas exprimé en surface). VESTERGAARD, 1974, donne d'autres données en faveur de l'identification locatif/allatif: sur certains points, dit-il, les allatifs 'sont plus semblables à Loc qu'à Abl'. Ainsi avec l'adverbe de lieu *here*:

- (92a) John lives here. (locatif)
 (92b) John came here. (allatif)
 (92e) John came from here. (ablatif)

l'ablatif a un marqueur prépositionnel, tandis que l'allatif, comme le locatif, n'en a pas.

ANDERSON, 1971b, s'appuyant sur la corrélation notionnelle et souvent lexicale entre Erg et Abl ('source de l'action' vs 'source spatiale') propose d'identifier Erg et Abl (et peut-être aussi Abs et Loc). Mais, étant donné que ces étiquettes ne sont pas elles-mêmes atomiques, mais représentent des complexes de traits, les données fournies là et ailleurs⁹⁶ sont sans doute insuffisantes pour justifier cette hypothèse plus forte, en particulier si l'on considère les problèmes formels que posent de telles identifications. 'Maximi...' adopte donc les hypothèses plus modérées de classification croisée qui étaient suggérées à la fin de ANDERSON, 1971b (et qu'on vient de définir ci-dessus). On remarquera que même le complexe de relations impliquant Lieu, But et Source décrit plus haut reste sans expression dans une grammaire où les étiquettes casuelles sont atomiques.

Les phénomènes étudiés dans 'Maximi...' concernent ce que FILLMORE et ROBINSON⁹⁷ appellent le Datif, 'le cas de l'être animé affecté par l'état ou l'action décrits par le verbe'; il s'agit en particulier des séries du type:

- (93a) La secrétaire a vendu cette voiture au professeur.
 (The secretary sold this car to the professor.)
 (93b) Le professeur a acheté cette voiture à la secrétaire.
 (The professor bought this car from the secretary.)
 (93c) Le professeur possède cette voiture.
 (The professor owns this car.)

Au professeur dans (a) et *le professeur* dans (c) sont vraisemblablement des datifs. Dans (93b) *le professeur* paraît être un A puisque, par exemple, on peut avoir l'impératif:

(94) Achetez cette voiture.

mais, avec l'hypothèse des multi-RC, il peut en même temps être un Datif, ce qui est clairement souhaitable sur le plan notionnel (les considérations de HUDDLESTON en faveur des multi-RC, cf. 4, s'appliquent manifestement ici aussi). Et de même la relation casuelle, quelle qu'elle soit, qui est associée à *la secrétaire* dans (93b) est également présente dans (93a), mais en conjonction avec un A, témoin l'impératif:

(95) Vendez cette voiture.

⁹⁶ J. ANDERSON, 1973b, chap. I.

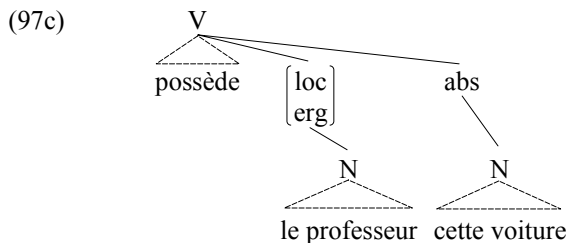
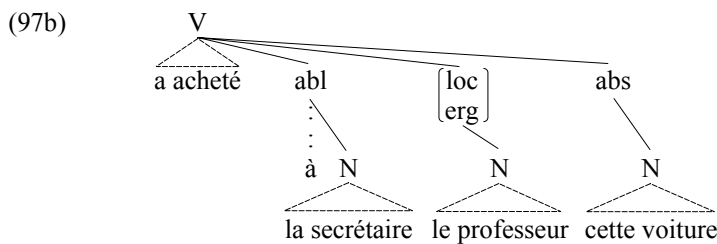
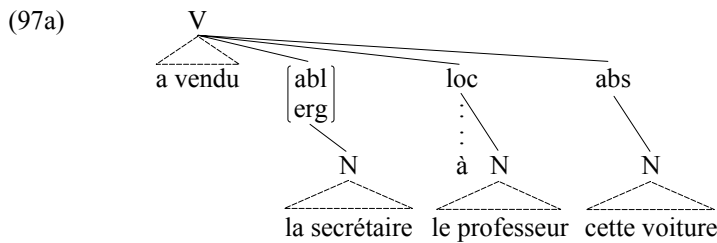
⁹⁷ FILLMORE, 1968a; ROBINSON, 1970a.

Cf. la remarque de FILLMORE⁹⁸ sur la portée de l'adverbe modificateur de l'Agent dans:

- (96a) He sells apples skillfully.
 (96b) She buys apples skillfully.

Il semble donc qu'on puisse rendre compte de divers aspects du sens et de la syntaxe de (93) si on pose que ces trois phrases contiennent un Objectif et un Datif, mais que (93a) et (93b) contiennent une relation supplémentaire, 'marchand', et se distinguent par le fait que dans (93b) le client datif est également un Agent, tandis que dans (93a) c'est le marchand, cf. FILLMORE.⁹⁹

On remarquera cependant que les relations d'implication des couples directionnel/locatif de (90)/(91) existent aussi entre (93a)/(93b) et (93c) (et *La secrétaire ne possède pas cette voiture*). On pourra donc formuler une généralisation, si les datifs de (93) sont simplement des locatifs, et si la relation casuelle 'marchand' est un ablatif. Et ceci conduit aussi, en anglais, à une description plus naturelle sur le plan lexical: l'occurrence de la préposition *to* dans (93a) et de la préposition *from* dans (93b) n'est pas fortuite (cf. aussi, correspondant à (93e), *This car belongs to the professor*.) Voici donc les représentations sous-jacentes abrégées des phrases de (93):



⁹⁸ FILLMORE, 1972, §30.

⁹⁹ FILLMORE, 1972, §§25-30.

Conformément à la hiérarchie des cas, le syntagme comportant l'étiquette Erg occupe la position sujet et celui qui est marqué Abs est l'Objet. Le Erg associé à Loc dans (97c) explique la passive:

(98) Cette voiture est possédée par le professeur.

et la contrainte sur le caractère animé. Néanmoins cette représentation de (97c) pose un problème en relation avec (97a) et (97b), problème qui, joint à d'autres données, nous conduira à modifier quelque peu l'analyse que je viens de présenter.

Mais tout d'abord remarquons qu'une telle analyse s'applique aux 'transactions' abstraites du type *enseigner/apprendre/savoir*:

- (99a) The secretary has taught demotic Greek to the professor.
 (99b) The professor has learnt demotic Greek from the secretary.
 (99c) The professor knows demotic Greek.

Dans ce cas (99a) et (99b) n'impliquent pas (100):

(100) The secretary doesn't know demotic Greek.

Mais il y a également des couples 'spatiaux' pour lesquels il en est de même:

- (101a) Fog spread from London to Brighton.
 (Le brouillard s'est étendu de Londres à Brighton).
 (101b) There is no fog in London.
 (Il n'y a pas de brouillard à Londres).

et ainsi l'existence de cette autre distinction commune apporte encore un appui supplémentaire à l'analyse. Les divers groupes de prédicats s'inscrivant dans ce type de paradigme se distinguent par ailleurs par le fait que le 'don' (le prédicat 'nucléaire'¹⁰⁰) est associé à un 'don' réciproque, comme dans *acheter/vendre, louer à/louer à, emprunter/prêter* (rendu réciproque par la promesse de retour), ou non, comme dans *donner/prendre*. Les membres du premier groupe se distinguent par la nature du réciproque.

Une extension simple de cette analyse permettra aussi de rendre compte des phrases à double objet en anglais, comme:

- (102g) The secretary has sold the professor this car.
 (102b) The secretary has taught the professor demotic Greek.

Ces phrases se distinguent de (93a) et (99a) par le fait que Abs est associé à Loc. Conformément à la hiérarchie des cas, le syntagme Erg devient toujours le sujet, mais maintenant le syntagme [loc,abs] prévaut sur le simple Abs, comme également dans les passives:

(103a) The professor has been sold this car by the secretary.

¹⁰⁰ DIXON, 1973.

(103b) The professor has been taught demotic Greek by the secretary.

Les équivalents passifs de (93a) et (99a) sont:

(104a) This car has been sold to the professor by the secretary.

(104b) Demotic Greek has been taught to the professor by the secretary.

Notre analyse localiste, qui substitue les cas ‘locaux’ Loc et Abl à des relations casuelles non locales supposées distinctes, paraît ainsi confirmée par toute une gamme de données indépendantes. Et FILLMORE, dans l’article présenté ici, semble aller dans cette direction. Mais il reste des problèmes qu’il faut examiner rapidement maintenant, parce que leur solution a certaines conséquences pour la forme de la grammaire.

En premier lieu, quand nous avons décidé en **5** et **6** d’exploiter la notion de multi-relations casuelles, nous avons pu faire une généralisation sur la distribution de Erg: dans une proposition qui n’a pas de relation casuelle locationnelle, Erg est un vrai Agentif et permet l’impérativisation, etc., alors qu’il n’en est pas ainsi quand la proposition contient une RC locationnelle. Ainsi les phrases:

(105a) Jean a travaillé dur.

(105b) Jean a lu le livre.

qui contiennent un Erg (Jean) et pas de RC locationnelle s’opposent à:

(106a) Cette statue occupait le centre de la place.

ou à (93a) et (99e) ou aux directionnelles:

(107a) Le professeur a reçu le cadeau vendredi dernier.

(107b) Le cadeau a été reçu par le professeur vendredi dernier.

Mais (93a), (93b), etc. sont des phrases locationnelles (plus spécifiquement, directionnelles) qui contiennent un Erg, elles ont même un Erg associé à une relation casuelle locationnelle; or le syntagme ergatif fonctionne comme un vrai Agent, cf. (94), (96). On pourrait penser simplement que notre interprétation de la notion de multi-RC nécessite un raffinement; mais d’autres données conduisent à penser que le problème n’est pas si simple.

On remarquera par exemple que, dans certaines variétés d’anglais, distinctes de celle que je connais le mieux, les passives suivantes sont apparemment bien formées:¹⁰¹

(108a) [*]This car had been sold the professor (by the secretary).

(108b) [*]Demotic Greek has been taught the professor (by the secretary).

Et ceci alors même que les actives correspondantes:

(109a) *The secretary has sold the car the professor.

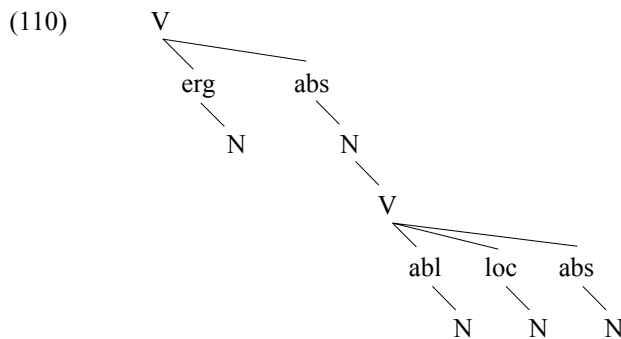
¹⁰¹ Cette variété est décrite par JACKENDOFF et CULICOVER, 1971, par exemple; pour l’historique cf. VISSER, 1973, §§1976-7.

(109b) *The secretary has taught demotic Greek the professor.

(‘correspondantes’ dans l’hypothèse où le passif affecte seulement le SN objet qui est le plus proche de V) sont, semble-t-il, universellement rejetées. (Je ne prends pas ici en considération les cas pronominaux qui font intervenir d’autres faits.) Je ne vois pas quelles contraintes plausibles on pourrait imposer à la hiérarchie des cas par exemple, de manière à permettre (108), mais non (109) dans ce dialecte. JACKENDOFF et CULICOVER¹⁰² proposent une règle ad hoc d’effacement de *to* après la passivation. Il y a donc deux problèmes: (a) la limitation dialectale des passives (108); (b) le rejet général des actives (109).

Il faut aussi souligner que des possibilités comme celles que nous avons étudiées entraînent une complication considérable pour la règle (74) de sous-catégorisation des prédicats et pour la règle (75) de spécification de la dépendance, si on veut aboutir à une distribution correcte des relations casuelles.

Certains de ces faits, au moins, s’expliquent directement si on pose une source complexe pour *buy/sell*, à savoir, comme il est suggéré dans ANDERSON, 1971b, une structure enchâssant une prédication directionnelle dans une prédication agentive, comme par exemple (110) sous-latente à (93a/b):



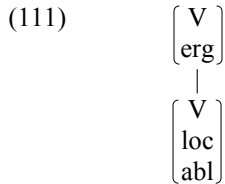
où les N Abl, Loc et Abs sont lexicalement comme en (97a/b); (93a) et (93b) se différencient par le fait que dans un cas c’est Abl qui est identique au Erg de la prédication supérieure, dans l’autre c’est Loc. Le Abs supérieur est lexicalement vide.

Dans une telle représentation, l’Erg ne f dure plus dans une prédication locationnelle, et il reçoit donc une interprétation agentive. La dérivation s’effectue de la manière suivante: le Abs enchâssé subit la formation de sujet à l’intérieur de cette prédication inférieure, puis il est élevé à la position Abs dans la prédication supérieure. Le V inférieur est attaché directement au V supérieur, sans distinction de précédente, c’est-à-dire que le V supérieur continue à gouverner le verbe inférieur, mais ils sont équivalents en séquence.¹⁰³ L’effacement du locationnel qui est identique à l’ergatif donne une représentation qui élimine la distinction entre (97a) et (97b). Autre solution suivant l’explication donnée dans ‘Maximi...’: il n’y a pas contrainte d’identité + effacement du SN inférieur identique; au lieu de cela, c’est soit le syntagme Abl soit le syntagme Loc qui est élevé dans le syntagme ergatif supérieur, ce Abl ou ce Loc étant ajouté à

¹⁰² 1971, pp. 403-404.

¹⁰³ Cf. J. ANDERSON, 1971c, J. ANDERSON et JONES *op. cit.*

Erg comme une relation casuelle secondaire¹⁰⁴, ce qui donne en gros (97a) ou (97b), à la seule différence que le V en domine maintenant un autre, comme eu (111):

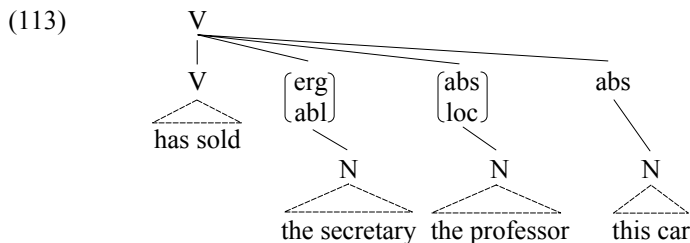


Si l'insertion lexicale a lieu à ce moment là, alors l'entrée lexicale pour *hire* (*louer*) comporte seulement l'information contenue dans (111) – en ce qui concerne le schéma casuel primaire –, tandis que *buy* (*acheter*) et *sell* (*vendre*) doivent être différenciés quant au sujet, locatif ou ablatif. De cette manière le problème du caractère agentif du Erg de (93a/b) est résolu, sans qu'il soit nécessaire de modifier les règles de sous-catégorisation et de dépendance pour les prédicats.

Dans le cas des exemples comme (102) et (103), la prédication inférieure a le Loc pour sujet. On en rend compte très facilement en disant que ce Loc est également Abs: il y a d'autres prédicats, dont la structure sous-jacente ne fait pas intervenir la prédication supérieure, qui présentent une alternance analogue entre un Loc non Absolutif et une conjonction [loc,abs] comme le montrent les phrases suivantes:

- (112a) The letter got to Fred on Friday.
(La lettre est parvenue à Fred le vendredi.)
- (112b) Fred got the letter on Friday.
(Fred a eu la lettre le vendredi.)

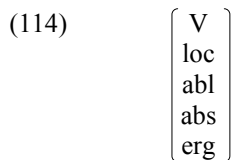
Ainsi *get*, en ce qui concerne ces exemples, est lexicalement [V, loc, abl (abs)]. Et un Abs facultatif doit être ajouté au V inférieur dans les entrées lexicales pour *buy*, etc. Dans la dérivation de (102) et (103), le [loc,abs] en position sujet est élevé dans la case vide Abs; pour le reste rien n'est différent, et on obtient:



En ce qui concerne (108) et (109), elles ne peuvent pas résulter de représentations sous-jacentes analogues à celles de (102-103) – ni d'une extension –, en ce sens que l'ordre des arguments [loc,abs] et Abs serait alors tout à fait exceptionnel. C'est très bien pour le dialecte qui n'a ni

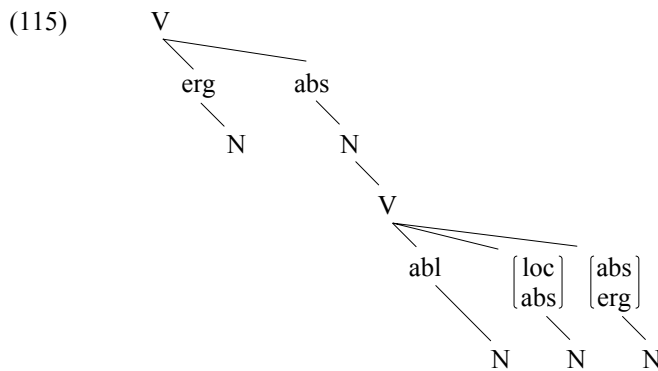
¹⁰⁴ Cf. DILLON, 1974.

(108), ni (109), mais qu'en est-il des locuteurs qui acceptent (108), mais pas (109)? On peut expliquer cet ordre en posant non seulement que le Loc de la prédication inférieure est également Abs, mais aussi que l'autre argument Abs, supposé simple, est en fait conjoint à Erg. Le prédicat inférieur est alors quelque chose comme:

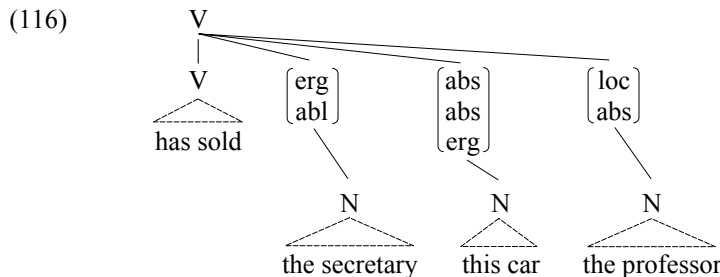


(cf. *occuper* en (70) qui ne diffère que par l'absence de Abl). Un tel prédicat est passablement complexe et c'est cette complexité qui explique, à mon avis, la limitation dialectale. Mais si on pose un tel prédicat pour rendre compte de (108), ne va-t-il pas permettre aussi la dérivation de (109)? Non, étant donné la nature générale de la formation du sujet et de l'objet.

Voyons la dérivation de (108/109) à partir de (115), conformément à la formulation de 'Maximi...':



Le [abs,erg] est subjectivisé et subit l'élévation; avec les autres processus déjà décrits, on obtient:



Selon la formation de sujet, pour la version active (109), le syntagme Erg primaire (*the secretary*) deviendra sujet, tandis que dans la passive, c'est le Abs primaire (*this car*), ce qui

donne (108). Dans ces conditions, j'explique l'impossibilité de (109) par le fait que la formation d'objet échoue avec le syntagme [[abs] [abs,erg]]: les sujets sont formés à partir de syntagmes qui contiennent parmi leurs étiquettes soit Erg, soit Abs; mais les Objets peuvent seulement être formés à partir de syntagmes qui sont étiquetés Abs (avec facultativement un cas locationnel) mais pas Erg. C'est pourquoi le syntagme ergatif dans les passives ne subit pas la formation d'objet. Les phrases de (109) contiennent un objet potentiel anomal; le sujet 'correspondant' de (108) obéit, lui, aux contraintes sur la formation de sujet. Il faut admettre¹⁰⁵ que cette explication repose sur l'hypothèse que l'on transporte des étiquettes casuelles tout au long de la dérivation, au lieu d'effacer les nœuds de sujet et d'objet au cours de chaque cycle, question qui attend encore une confirmation indépendante.

Il est clair que certaines des observations ci-dessus s'appliquent à d'autres types de phrases faisant intervenir l'Erg Agentif et les relations locationnelles; et j'ai dit ailleurs¹⁰⁶ qu'à mon avis il faut poser beaucoup de ces constructions 'causatives' dans une grammaire casuelle qui cherche à suivre l'hypothèse localiste. Ceci a conduit à proposer¹⁰⁷ des structures sousjacentes de plus en plus abstraites (à certains égards).

Par opposition, STAROSTA¹⁰⁸ d'une part accepte quelque chose comme la série de cas de FILLMORE et, d'autre part, recule encore (ou, si l'on veut, va au-delà) par rapport même au degré de différence entre structures sousjacentes et structures de surface qui est caractéristique de FILLMORE, 1968a. En fait l'article 'The faces of case' va vers une position 'lexicaliste' radicale, où 'le rôle des transformations comme moyens de formaliser notre connaissance des relations entre phrases peut être minimal, la plupart des structures de surface pouvant être directement générées par les règles syntagmatiques'. Pour STAROSTA, les relations casuelles sont des traits des items lexicaux (verbe, nom, préposition, etc.) et la relation entre, par exemple, l'active et la passive 'correspondantes' peut se faire par l'intermédiaire d'une règle dérivationnelle lexicale du type de la suivante:

$$(117) \quad \left[\begin{array}{l} +V \\ +AGT \end{array} \right] \rightarrow \left[\begin{array}{l} +Adj \\ +OBJ \\ + \text{---} ([+AGT]) \end{array} \right]$$

'qui dérive des prédicats adjectifs [\pm OBJ] admettant des compléments agentifs, à partir de verbes [+ AGT]'.¹⁰⁹ Si toutes les relations de ce type peuvent réellement être décrites de manière satisfaisante par les règles dérivationnelles formellement simples qu'il propose, alors 'il n'y a plus aucune raison d'avoir une structure profonde distincte'. STAROSTA, suivant TAYLOR¹¹⁰, donne à ce cadre le nom de 'grammaire lexicasuelle'. D'autres travaux illustrent ce type d'analyse.¹¹¹ On retrouve une fois de plus l'idée du traitement par traits pour divers éléments grammaticaux, bien que STAROSTA propose de conserver des représentations de structures en constituants (indépendantes des cas). En comparaison avec les hypothèses que nous venons d'étudier, le cadre lexicasuel pose en principe une hypothèse extrêmement forte sur le degré de

¹⁰⁵ Contrairement à J. ANDERSON, 1973c par exemple.

¹⁰⁶ J. ANDERSON, 1971b, 1972.

¹⁰⁷ Cf. par exemple J. ANDERSON, 1973c, 1974.

¹⁰⁸ Par exemple 1971a, b, 1972, 1973, l'article de ce numéro.

¹⁰⁹ Cf. là encore FREIDIN, *op. cit.*

¹¹⁰ 1972, p. 8.

¹¹¹ MANLEY, 1972; TAYLOR, 1972; LI, 1973; KULLAVANJAYA, 1974.

complexité des relations entre phrases: ces relations sont limitées à des règles dérivationnelles de la forme de (117). Il me semble cependant que cette hypothèse forte est peut-être faite aux dépens d'hypothèses fortes (comme le système localiste) sur la notion de relation casuelle possible et sur le rapport entre les relations casuelles et leur expression.

Examinons d'un peu plus près ce rapport, dont la nature est un élément important dans le raisonnement de 'The faces of case'. A partir de l'examen de 7 langues ayant des systèmes assez différents d'expression casuelle, STAROSTA conclut que 'la réalisation de deux relations casuelles par la même forme casuelle n'est pas accidentelle', que 'les mêmes couples de relations casuelles tendent à avoir des réalisations communes dans beaucoup de langues différentes', et que 'pour décrire ce phénomène de manière satisfaisante il devient nécessaire de donner des étiquettes aux formes casuelles'. Il propose donc deux ensembles universels de traits 'casuels', d'une part un ensemble de relations casuelles, qui est à peu près analogue en dimensions et en contenu à celui de FILLMORE, et d'autre part un ensemble de formes casuelles, qui comprend les suivantes: ergatif (dans les 'langues ergatives'), nominatif (dans les 'langues accusatives'), bénéfactif, datif, allatif, instrumental, locatif, accusatif, ablatif. Il devient alors possible, dit STAROSTA, 'de décrire la corrélation systématique entre relations et formes là où elle existe, et de dire quelles associations forme-relation sont universelles'.

Le lecteur n'aura cependant pas manqué de remarquer que la série de formes casuelles a une ressemblance frappante, à une ou deux exceptions près, avec la série des relations casuelles proposées par FILLMORE. Mais, puisque les relations casuelles et les formes casuelles sont deux ensembles disjoints, on ne voit pas très bien ce que cette identité d'étiquetage est censée représenter. Les formes casuelles portent-elles simplement l'étiquette de la relation casuelle qu'elles expriment 'le plus typiquement'? Si oui, alors l'introduction de telles formes casuelles est redondante puisque cette information peut être tirée des règles qui spécifient quelles formes phonologiques vont avec quelles relations casuelles – ceci si la notion d' 'expression typique' doit avoir un quelconque contenu empirique. Dans ce cas, l'introduction des formes casuelles est une complication inutile. De plus, leur introduction n'explique pas, en fait, la nature des corrélations relation casuelle/forme casuelle que STAROSTA établit. Il trouve par exemple que 'toutes les langues ont une forme casuelle donnée qui peut réaliser DAT, DIR et LOC'. Mais pourquoi en est-il ainsi ? Etant donné son analyse, il serait tout aussi plausible de trouver que toutes les langues ont une forme casuelle commune à 'Source. 'Bénéfactif' et 'Temps'. Si ceci ne se rencontre pas, ce n'est pas expliqué par le fait de poser un ensemble de formes casuelles universelles. Un tel système ne représente aucun progrès sur une théorie qui n'a pas ces formes casuelles, mais qui dit simplement que dans beaucoup de langues (et parfois toutes) les cas X, Y, Z ont une même réalisation. Cela ne sert à rien d'attribuer les corrélations forme/relation à une faculté humaine de langage innée (ou intrinsèque), puisque cela n'explique toujours pas pourquoi ces corrélations particulières sont celles qui sont innées/universelles.

STAROSTA lui-même, citant une suggestion de FILLMORE à la suite de son article, indique la direction dans laquelle pourrait se trouver une telle explication, à savoir que 'certains cas ont effectivement certains types de caractéristiques communes'. Il existe des explications sémantiques et syntaxiques naturelles à ces syncrétismes à première vue aléatoires. De fait, la théorie localiste peut expliquer pourquoi 'toutes les langues considérées ont une forme casuelle qui peut réaliser DAT, DIR et LOC': tous trois impliquent la même relation casuelle, le locatif. Certes certaines des corrélations 'naturelles' ne le sont qu'historiquement; et il semble que ce soit ces exemples qui conduisent STAROSTA à adopter une position très faible, c'est-à-dire sans contrainte, vis-à-vis de la corrélation relation/forme. Ainsi par exemple, *to* en anglais non seulement exprime ('DAT, DIR et LOC. mais aussi joue le rôle de complétiviseur. Mais

historiquement la construction *to* + infinitif s'inscrit naturellement dans un groupe qui inclut DIR. Le groupement non naturel en synchronie résulte de la généralisation de l'emploi de *to* + infinitif en dehors de sa province sémantique naturelle. Mais même du point de vue synchronique, ceci ne nécessite pas l'introduction d'un ensemble de formes casuelles du type de celui qu'envisage STAROSTA. Je soutiens que l'ensemble des relations casuelles suffit pour décrire les phénomènes syntaxiques et sémantiques qui sont liés aux cas. Dans cet exemple particulier il est préférable de considérer l'emploi complétiviseur de *to* comme une assimilation syntaxique ou lexicale (du complétiviseur au Loc), et de marquer ainsi explicitement que c'est l'emploi non naturel, par opposition aux autres qui ne résultent pas d'une assimilation mais qui sont sémantiquement et syntaxiquement naturels. C'est seulement si on utilise partout le même ensemble d'éléments premiers (ici les relations casuelles) que l'on peut différencier ainsi ce qui est sémantiquement naturel et ce qui est dérivé syntaxiquement ou spécifié lexicalement. (Des remarques analogues s'appliquent à l'utilisation que fait STAROSTA de la distinction entre le genre naturel et le genre grammatical, et à la discussion du même point chez KATZ¹¹².)

Il reste apparemment une forme casuelle n'ayant pas d'analogue relationnel, le nominatif. STAROSTA ajouterait l'«accusatif» et l'«ergatif», mais on peut donner à ces deux là une définition naturelle en termes de relations casuelles. Ainsi l'«accusatif» (objectif) marque un syntagme Abs dans une proposition active qui contient également un Erg distinct; l'«ergatif» marque un syntagme Erg dans une proposition qui contient également un Abs distinct. Même l'emploi de l'«accusatif» pour marquer à la fois un Abs et un allatif, comme dans les exemples latins étudiés en I, est naturel avec une analyse localiste: dans les deux cas l'«accusatif» marque une relation casuelle non négative quand la même proposition contient la relation casuelle correspondante (c'est-à-dire soit locatif, soit non locatif), cf. l'analyse componentielle de (89). Et même le «nominatif subjectif» peut s'analyser en termes, là encore, d'assimilation à Erg les sujets sont soit des syntagmes Erg originels, soit des syntagmes dont la relation casuelle s'assimile à Erg en l'absence d'un Erg originel dans cette proposition. Si le nominatif masculin singulier indo-européen, par exemple, est effectivement dérivé historiquement d'un marqueur ergatif¹¹³, une théorie assimilatrice des sujets peut expliquer cette évolution.

Quoi qu'il en soit, il me semble que nous n'avons pas encore de données convaincantes montrant qu'il est nécessaire de poser un ensemble universel de formes casuelles tel que le propose STAROSTA (par opposition aux ensembles morphologiques traditionnels aux corrélations plus ou moins naturelles avec les relations casuelles). STAROSTA donne deux exemples pour montrer que les formes casuelles «jouent un rôle important dans diverses règles générales de grammaire», mais ils sont traités trop brièvement pour qu'on puisse vraiment juger (en particulier compte tenu du fait que le travail de MANLEY, 1972, auquel il est fait référence ne m'était pas accessible au moment de la rédaction du présent article). On remarquera également que ces deux ensembles d'éléments casuels sont «universels» en deux sens assez sensiblement différents. Seules les relations casuelles (en particulier dans une théorie localiste) prétendent à l'universalité «forte»; les formes casuelles de STAROSTA ont l'universalité «faible» en ce sens qu'elles constituent un ensemble dans lequel les langues choisissent de diverses manières. Mon sentiment est qu'elles peuvent aussi être considérées comme étant, au mieux, épiphénoménales par rapport aux relations casuelles et aux combinaisons de relations casuelles.

Mais l'article de STAROSTA soulève une question encore plus fondamentale, que peut-être les travaux en cours résoudre, c'est la question de savoir si la position radicale que

¹¹² Katz, 1967, §VI; cf. là-dessus Givón, 1970 par exemple.

¹¹³ Sur la controverse cf. MARTINET, 1962, pp. 149-154.

défend STAROSTA peut en fait fournir les moyens nécessaires pour ‘formaliser notre connaissance des relations entre les phrases’; et en particulier, si elle est compatible avec les hypothèses plus fortes que fait la théorie localiste sur la nature des relations casuelles.

Cette synthèse, que nous venons de conclure par une discussion des articles qui suivent, a nécessairement (en dépit de sa longueur) été extrêmement sélective, et elle reflète essentiellement mes propres intérêts et mes connaissances personnelles. Sur beaucoup de travaux qui touchent à divers aspects de la grammaire casuelle, je n’ai rien dit, ou peu de choses. Mais la bibliographie permettra, je l’espère, aux lecteurs qui le désirent de s’orienter eux-mêmes plus avant sans trop de difficulté. J’ai également dû laisser entièrement de côté l’examen de diverses tentatives apparentées ou supposées telles¹¹⁴, de même que toute remarque sur l’impact des théories casuelles grammaticales sur les domaines adjacents. *But enough is enough.*

¹¹⁴ Comme CHAFE, 1970; HALLIDAY, 1967/1968; HEGER, 1966, 1971; HELBIG, 1971; IKEGAMI, 1970, 1973; INOUE, 1970; PLATT, 1971; SCHANK, 1972.

Bibliographie

Liste des abréviations:

<i>Lg</i>	Language
<i>FL</i>	Foundations of Language
<i>Fol</i>	Folia Linguistica
<i>MSLL</i>	Monograph Series on Language and Linguistics
<i>LIn</i>	Linguistic Inquiry
<i>CLS</i>	Chicago Linguistic Society
<i>JL</i>	Journal of Linguistics
<i>EWPL</i>	Edinburgh Working Papers in Linguistics
<i>SL</i>	Studia Linguistica
<i>GL</i>	General Linguistics
<i>RR Ling</i>	Revue romaine de linguistique
<i>YPL</i>	York Papers in Linguistics
L.A.U.T.	Linguistic Agency, University at Trier

ABRAHAM, WERNER (éd.)

1971. *Kasustheorie*. Athenäum, Francfort.

ALLAN, KEITH

1970. *Aspect in English*. M. Litt. thesis, Université d'Edimbourg.

ALLEN, SIDNEY W.

1964. Transitivity and possession. *Lg* 40, 337-343.

ANDERSON, JOHN M.

1968a. Ergative and nominative in English. *JL* 4, 1-32.

1968b. On the status of lexical formatives. *FL* 4, 308-318.

1969. Adjectives, datives and ergativisation. *FL* 5, 301-323.

1970. Just for the record. *GL* 10, 12-17.

1971a. Dependency and grammatical functions. *FL* 7, 30-37.

1971b. *The Grammar of Case: Towards a Localistic Theory*. Cambridge University Press, Londres et New York.

1971c. Outline of a proposal for the lexicalisation of complex structures. *SL* 25, 1-8.

1972. Remarks on the hierarchy of quasi-predications. *RRLing* 17, 23-44, 121-140, 193-202, 319-335.

1973a. *An essay concerning Aspect: Some Considerations of a General Character arising from the Abbé Darrigol's Analysis of the Basque Verb*. Mouton, La Haye et Paris.

1973b. Existential quantifiers. *AL Hafnensia*.

1973c. Universal quantifiers. *Lingua* 31, 125-176.

1973d. Some Speculations concerning Meetings, Matrimony, Family Resemblances and Related Matters. *YPL* 3, 7-29.

1973e. Review of Geneviève N'diaye, Structure du dialecte basque de Maya. Mouton, La Haye et Paris (1970). *Lingua* 32, 344-355.

1974. *Concerning quantifiers and coordination*. L.A.U.T.

- ANDERSON, JOHN M. et JESSEN, MARILYN E.
1973. Some time I. *EWPL* 3, 123-140.
- ANDERSON, JOHN M. et JONES, CHARLES
1974. Three theses concerning phonological representations. *JL* 10, 1-26.
- ANDERSON, STEPHEN
1971. On the role of deep structure in semantic interpretation. *FL* 7, 387-396.
- ANDREWS, AVERY D.
1971. Against conjunct movement. *LIn* 2, 250-252.
- BACH, EMMON
1968. Nouns and noun phrases. BACH et HARMS, 90-122.
- BACH, EMMON et HARMS, ROBERT T. (éds)
1968. *Universals in Linguistic Theory*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
- BECKER, DONALD A.
1971. Case grammar and German *be*. *Glossa* 5, 125-145.
- BOADI, L. A.
1971. Existential Sentences in Akan. *FL* 7, 19-29.
- BOWERS, JOHN S.
1969. *Adjectives and adverbs in English*. Indiana University Linguistics Club.
- BREKLE, HERBERT E.
1970. *Generative Satzsemantik und transformationelle Syntax im System der englischen Nominalkomposition*. Fink, Munich.
- CARNAP, RUDOLF
1958. *Introduction to Symbolic Logic and its Applications*. Dover, New York.
- CHAFE, WALLACE L.
1970. *Meaning and the Structure of Language*. Chicago University Press, Chicago
- CHOMSKY, NOAM
1965. *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press, Cambridge, Mass.
1970. Remarks on nominalization. JACOBS and ROSENBAUM, 184-221
1972. Some empirical issues in the theory of transformational grammar. PETERS, 63-130
- CHRISTIE, JOHN J.
1970. Locative, possessive and existential in Swahili. *FL* 6, 166-177.
- CLARK, HERBERT H.
1973. Space, time, semantics and the child. MOORE, 27-63.
- CLAYRE, IAIN F. C. S.
1973. A preliminary note on focus and emphasis in Melanau – a language of coastal Sarawak. *Lingua* 51, 237-269.
- CONTRERAS, HELEN
1970. Review of GOLDIN (1968). *Lingua* 25, 12-29.
- COOK, WALTER A.
1971a. Case Grammar as a deep structure in tagmemic analysis. *Language and Linguistics : Working Papers* 2, 1-9.
1971b. Improvements in case grammar 1970. *Language and Linguistics: Working Papers* 2, 10-22.

1973. A set of postulates for case grammar analysis. *Language and Linguistics: Working Papers* 4, 35-49.
- CRUSE, D. A.
1973. Some thoughts on agentivity. *JL* 9, 11-23.
- DANEŠ, F.
1968. Some thoughts on the semantic structure of the sentence. *Lingua* 21, 55-59.
- DARRIGOL, J. P.
1829. *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*. Bayonne.
- DAVIDSON, DONALD et GILBERT HARMAN (éds)
1972. *Semantics of Natural Language*. Reidel, Dordrecht.
- DILLON, GEORGE L.
1973. Perfect and other aspects in a case grammar of English. *JL* 9, 271-279.
1974. *Passives and reflexives as quasi-predications*. Ms.
- DIXON, ROBERT M. W.
1973. The semantics of giving. GROSS, HALLE, SCHÜTZENBERGER, 205-223.
- DOUGHERTY, RAY C.
1970a. Recent studies on language universals. Review of BACH et HARMS (1968). *FL* 6, 505-561.
1970b. A grammar of coordinate conjunction, I. *Lg* 46, 850-898.
1971. A grammar of coordinate conjunction, II. *Lg* 47, 228-239.
1973. A survey of Linguistic Methods and Arguments. Review of REIBEL et SCHANE (1969). *FL* 10, 423-490.
- DREIKE, BEATE
1973. Local *bei* laws. *EWPL* 3, 105-122; à paraître aussi dans *Fol*.
- FILLMORE, CHARLES J.
1965. Toward a modern theory of case. *The Ohio State University Project on Linguistic Analysis*, Report no 13, 1-24; repris dans REIBEL et SCHANE (1969), 361-375.
1966a. A proposal concerning English prepositions. *MSLL* 19, 19-33.
1966b. Deictic categories in the semantics of 'come'. *FL* 2, 219-226.
1968a. The case for case. BACH et HARMS, 1-88.
1968b. Lexical entries for verbs. *FL* 4, 373-393.
1970. The grammar of hitting and breaking. JACOBS et ROSENBAUM, 120-133.
1971a. Types of lexical information. STEINBERG et JACOBOWITZ, 370-392; et dans KIEFER (1969), 109-137.
1971b. Verbs of judging. FILLMORE et LANGENDOEN, 273-289.
1972. Subjects, speakers and roles. DAVIDSON et HARMAN, 1-24.
- FILLMORE, CHARLES J. et D. TERENCE LANGENDOEN (éds)
1971. *Studies in Linguistic Semantics*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
- FLETCHER, PAUL
1971. Case grammar: Its viability as an alternative grammatical model. *Lingua* 28, 237-250.
- FODOR, JERRY A.
1970. Three reasons for not deriving 'kill' from 'cause to die'. *LIn* 1, 429-439.
- FRASER, BRUCE
1971. A note on the spray paint cases. *LIn* 2, 604-607.

- FREIDIN, ROBERT
1972. *On the analysis of passives*. miméo.
- GIVÓN, TALMY
1970. The resolution of gender conflicts in Bantu conjunction : When syntax and semantics clash. *CLS* 6, 250-261.
- GLEITMAN, LILA R.
1965 Coordinating conjunctions in English. *Lg* 41, 260-293; repris dans REIBEL et SCHANE (1969), 80-112.
- GOLDIN, MARK G.
1968. *Spanish Case and Function*. Georgetown University Press, Washington D.C.
- GROSS, MAURICE
1969. Remarques sur la notion d'objet direct en français. *Langue française*, 63-73.
- GROSS, MAURICE, MORRIS HALLE et M.P. SCHÜTZENBERGER (éds)
1973. *The Formal Analysis of Natural Languages*. Mouton, La Haye et Paris.
- GRUBER, JEFFREY S.
1965. *Studies in Lexical Relations*. Ph. D. dissertation, MIT.
1967. Look and see. *Lg* 43, 937-947.
- HALLIDAY, M. A. K.
1967/68. Notes on transitivity and theme. *JL* 3, 37-81, 199-244; *JL* 4, 179-215.
- HAYS, DAVID G.
1964. Dependency theory. A formalism and some observations. *Lg* 40, 511-525.
- HEGER, KLAUS
1966. Valenz, Diathese und Kasus. *Zeitschrift für romanische Philologie* 82, 138-170.
1971. *Monem, Wort und Satz*. Niemeyer, Tübingen.
- HELBIG, G. (éd.)
1971. *Beiträge zur Valenztheorie*. Mouton, La Haye et Paris.
- HJELMSLEV, LOUIS
1935/37. La catégorie des cas. *Acta Jutlandica* 7 et 9.
- HÜBSCHMANN, H.
1875. *Zur Casuslehre*. Munich.
- HUDDLESTON, RODNEY D.
1970. Some remarks on case grammar. *LIn* 1, 501-11.
1971. *The sentence in Written English*. Cambridge University Press, Londres et New York.
- HURFORD, JAMES R.
1971. Review of BACH and HARMS (1968). *JL* 7, 132-145.
- IKEGAMI, YOSHIHIKO
1970. *The semiological Structure of the English Verbs of motion: A stratificational Approach*. Sanseido, Tokio.
1973. A set of basic patterns for the semantic structure of the verb. *Linguistics* 117, 15-58.
- INOUE, KAZUKO
1970. 'Case' from a new point of view. *Studies in General and Oriental Linguistics presented to Shirô Hattori*. TEC, Tokio, 246-50.
- JACKENDOFF, RAY S.
1972. *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. MIT Press, Cambridge, Mass.

- JACKENDOFF, RAY S. et CULICOVER PETER
 1971. A reconsideration of dative movements. *FL* 7, 397-412.
- JACOBS, RODERICK A. et ROSENBAUM PETER S. (éds)
 1970. *Readings in English Transformational Grammar*. Ginn, Waltham, Mass.
 1973. Deriving S from S + is. KIMBALL (1973).
- JESSEN, MARILYN E.
 1973. Preliminaries to a theory of temporal journeys. *EWPL* 2, 109-126.
- KATZ, JERROLD J.
 1967. Recent issues in semantic theory. *FL* 3, 124-194.
- KIEFER, FERENC (éd.)
 1969. *Studies in Syntax and Semantics*. Reidel, Dordrecht.
- KIEFER, FERENC et RUWET, NICOLAS (éds)
 1973. *Generative Grammar in Europe*. Reidel, Dordrecht.
- KILBY, DAVID
 1973a. *Deep and superficial Cases in Russian*. Ph. D., Université d'Edimbourg.
 1973b. Notational variance in generative semantics. *EWPL* 2, 66a-75.
- KIMBALL, JOHN P. (éd.)
 1972. *Studies in Syntax and Semantics* I. Seminar Press, New York et Londres.
 1973. *Syntax and Semantics* II. Seminar Press, New York et Londres.
- KIRKWOOD, HENRY W.
 1973. *Theme and Rheme in English and German*. Ph. D., Université d'Edimbourg.
- KULLAVANIJAYA, PRANCE
 1974. *Transitive Verbs in Thai*. Ph. D. dissertation, Université d'Hawaii.
- LAKOFF, GEORGE
 1970. *Irregularity in Syntax*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
- LAKOFF, GEORGE et STANLEY PETERS
 1969. Phrasal conjunction and symmetric predicates. REIBEL et SCHANE, 13-42.
- LAMBERT, DOROTHY M.
 1969. *The Semantic Syntax of Metaphor*. Ph. D. dissertation, Université de Michigan.
- LANGACKER, RONALD W.
 1970. Review of GOLDIN (1968). *Lg* 46, 167-188.
 1973. Review of ANDERSON (1971b). *JL* 9.
- LANGENDOEN, TERENCE D.
 1969. *The study of Syntax*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
 1970. *Essentials of English Grammar*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
- LEE, DAVID A.
 1972. *Subjectivalization and Lexicalization in Case Grammar*. Ph. D., Université de Kent.
 1973. Stative and case grammar. *FL* 10, 545-568.
- LEE, P. GREGORY
 1969. Subjects and agents. *Ohio State University Working Papers in Linguistics* 3, 36-113.
 1971. Notes in defense of case grammar. *CLS* 7, 174-180.
- LEECH, GEOFFREY
 1969. *Towards a Semantic Description of English*. Longman, Londres.

- LEHISTE, ILSE
1969. 'Being' and 'Having' in Estonian. *FL* 5, 324-341.
- LEHRER, ADRIENNE
1970. Verbs and deletable objects. *Lingua* 25, 227-253.
- LI, PAUL JEN-KUI
1973. *Rukai Structure*. Ph. D. dissertation, Université d'Hawaii.
- LI, YUNG-CHE
1972. Sentences with *be*, *exist* and *have* in Chinese. *Lg* 48, 573-583.
- LJUNG, MAGNUS
1970. *English Denominal Adjectives*. Studentlitteratur, Lund.
- LYONS, JOHN
1966. 'Towards a 'notional' theory of the 'parts of speech'.'. *JL* 2, 209-236.
1967. A note on possessive. *FL* 3, 390-396.
1968. *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge University Press, Londres et New York.
1973. *Deixis as the source of reference*. L.A.U.T.; à paraître dans les actes du colloque Format Semantics of Natural Language. Cambridge 1973.
- MCCOY, ANA M. B. C.
1969. *A Case Grammar Classification of Spanish Verbs*. Ph. D. dissertation, Université de Michigan.
- MANLEY, TIMOTHY M.
1972. *Outline of Sre Structure*. (= Publication spéciale 12 de *Oceanic Linguistics*), University Press of Hawaii.
- MARINO, MATTHEW
1972. 'A strong deep case hypothesis. *Papers in Linguistics* 5, 568-603.
- MARTINET, ANDRÉ
1962. *A functional view of Language*. Oxford University Press, Londres.
- MEISEL, JÜRGEN M.
1973. Prepositions in object and adverbial constructions. *Lingua* 31, 213-236.
- MILLER, JAMES E.
1970a. *Tense and Aspect in Russian*. Ph. D., Université d'Edimbourg.
1970b. Stative verbs in Russian. *FL* 6, 488-504.
1971. Some types of 'phrasal conjunction' in Russian. *JL* 7, 55-69.
1972a. Towards an account of quantifiers in Russian. *EWPL* 1, 73-91.
1972b. Towards a generative semantic account of aspect in Russian. *JL* 8, 217-236.
1973a. A generative account of the 'category of state' in Russian. KIEFER et RUWET, 333-359.
1973b. Deep structures without verbs. *EWPL* 2, 11-14.
- MOORE, T. E. (éd.)
1973. *Cognitive Development and the Acquisition of Language*. Academic Press, New York.
- NEWMAYER, FREDERICK J.
1971. The source of derived nominals in English. *Lg* 47, 786-796.
- NILSEN, DON L. F.
1972. *Toward a Semantic Specification of Deep Case*. Mouton, La Haye et Paris.
1973. *The Instrumental Case in English*. Mouton, La Haye et Paris.

- PARTEE, BARBARA HALL
 1971. On the requirement that transformations preserve meaning. FILLMORE et LANGENDOEN, 1-21.
- PETERS, STANLEY (éd.)
 1972. *Goals of Linguistic Theory*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
- PLATT, JOHN T.
 1971. *Grammatical Form and Grammatical Meaning*. North-Holland, Amsterdam.
- REIBEL, DAVID A. et SANFORD A. SCHANE (éds)
 1969. *Modern Studies in English*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J.
- ROBINS, ROBERT H.
 1972. *The case theory of Maximus Planudes*. Communication faite au XI^e Congrès International des Linguistes, Bologne.
- ROBINSON, JANE J.
 1970a. Case, category and configuration. *JL* 6, 57-80.
 1970b. Dependency structures and transformational rules. *Lg* 46, 259-285.
- ROHDENBURG, GÜNTER
 1971. Zur Oberflächenaufspaltung komplexer Nominalphrasen im Englischen unter besonderer Berücksichtigung tiefenstrukturell einstelliger Verb-Prädikate. VON STECHOW, 210-219.
- RUHL, CHARLES
 1972. The grammar of hitting and breaking revisited. *Glossa* 6, 147-154.
- SANDERS, GERALD
 1972. *The simplex-feature hypothesis*. Indiana University Linguistics Club.
- SCHANK, ROGER C.
 1972. Semantics in conceptual analysis. *Lingua* 30, 101-140.
- SEUREN, PIETER A. M.
 1969. *Operators and Nucleus*. Cambridge University Press, Londres et New York.
- SGALL, PETR, LADISLAV NEBBSKY, ALLA GORALČIKOVA et EVA HAJČOVÁ
 1969. *A Functional Approach to Syntax in Generative Description of Language*. Elsevier, Amsterdam.
- STAROSTA, STANLEY
 1971a. Derivation and case in Sora verbs. *Indian Linguistics* 32, 194-206.
 1971b. Lexical derivation in a case grammar. *University of Hawaii Working Papers in Linguistics* 3, 8, 83-101.
 1971c. Review of LYONS (1968). *Lg* 47, 429-447.
 1972. *Case in the lexicon*. Communication faite au XI^e Congrès International des Linguistes, Bologne.
 1973. *Causative verbs in Formosan languages*. Communication faite à la Première Conférence Internationale sur les langues Austronasiennes, Hawaii.
- STECHOW, ARNIM VON (éd.)
 1971. *Beiträge zur generativen Grammatik*. Vieweg, Braunschweig.
- STEINBERG, DANNY D. et LÉON A. JACOBOWITZ (éds)
 1971. *Semantics*. Cambridge University Press, Londres et New York.
- STOCKWELL, ROBERT P., PAUL SCHACHTER et BARBARA HALL PARTEE

1973. *The Major Syntactic Structures of English*. Holt, Rinehart et Winston, New York.
- TALMY, LEONARD
1973. *Semantic Structures in English and Atsugewi*. Ph. D. dissertation, Berkeley.
- TAYLOR, HARVEY M.
1912. *Case in Japanese*. Seton Hall University Press, East Orange, N. J.
- TENG, SHOU-HSIN
1970. Comitative versus phrasal conjunction. *Papers in Linguistics* 2, 315-358.
- TESNIERE, LUCIEN
1959. *Eléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris.
- THORNE, JAMES P.
1972. On the notion 'definite'. *FL* 8, 562-568.
- VESTERGAARD, TORBEN
1973. A note on objective, instrumental and affected in English. *SL* 27, 85-89.
1974. *Location, direction and aspect*. Ms.
- VISSER, F. T.
1973. *An Historical Syntax of the English Language*, III, 2. E. J. Brill, Leiden.
- WALMSLEY, JOHN B.
1971. The English comitative case and the concept of deep structure. *FL* 9, 493-507.
- WÜLLNER, F.
1827. *Die Bedeutung der Sprachlichen Casus und Modi*. Münster.
- ZWICKY, ARNOLD M.
1968. Naturalness arguments in syntax. *CLS* 4, 94-102.